



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 025 • 2^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 8 novembre 2002

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 8 novembre 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Traduction]

LOI SUR L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION DES DIAMANTS BRUTS

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-14, Loi concernant le contrôle de l'exportation, de l'importation et du transit au Canada des diamants bruts et établissant un processus de certification pour leur exportation en vue de l'exécution par le Canada de ses obligations découlant du Processus de Kimberley, dont le comité a fait rapport avec une proposition d'amendement.

L'hon. Don Boudria (au nom du ministre des Ressources naturelles) propose: Que le projet de loi modifié soit agréé.

(La motion est adoptée.)

Le Président: Quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

L'hon. Don Boudria (au nom du ministre des Ressources naturelles) propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, je très heureux de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de la troisième lecture du projet de loi C-14, Loi concernant le contrôle de l'exportation, de l'importation et du transit au Canada des diamants bruts et établissant un processus de certification pour leur exportation.

En examinant ce projet de loi, il importe de savoir que le lien entre le commerce international illégal de diamants bruts et les conflits armés, notamment dans des pays comme l'Angola, la Sierra Leone et la République démocratique du Congo, suscite toujours de l'inquiétude au sein de la communauté internationale.

Certes, les diamants de la guerre ne représentent qu'un très faible pourcentage du commerce mondial de diamants, mais ils ont eu des effets dévastateurs sur la paix, la sécurité et le développement durable dans les pays touchés. Compte tenu de la dévastation que subit la Sierra Leone depuis plusieurs années, j'estime que cette préoccupation n'est pas sous-estimée.

Le processus de Kimberley constitue la principale initiative internationale visant la mise au point de solutions pratiques pour le problème des diamants de la guerre. Lancé en mai 2000, le processus

est une initiative de plusieurs pays sud-africains qui réagissaient ainsi aux pressions internationales croissantes en faveur de mesures de renforcement de la paix et de la sécurité et qui voulaient en outre protéger l'économie nationale de plusieurs pays voisins, y compris la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, qui sont tributaires de l'industrie diamantaire.

Le processus, qui est présidé par l'Afrique du Sud, englobe 48 pays qui s'occupent de la production, de la transformation, de l'importation et de l'exportation de diamants bruts. Ces pays comptent pour 98 p. 100 du commerce mondial et de la production de diamants bruts et comprennent tous les principaux partenaires du Canada qui font le commerce de diamants.

Le Canada a participé aux travaux du Processus de Kimberley dès sa création. La tenue de neuf assemblées plénières et de trois réunions ministérielles a permis d'élaborer un processus international de certification des diamants bruts. En mars 2002, le Canada a été l'hôte d'une rencontre des pays participant au processus qui a permis d'en arriver à un consensus sur le programme en question.

Depuis que la Chambre a discuté pour la dernière fois du projet de loi, les pays participants se sont réunis en Suisse et ont renouvelé leur engagement à l'égard du processus de certification et de la date de mise en oeuvre du 1^{er} janvier 2003. Le processus international proposé de certification exige notamment que tous les chargements de diamants bruts importés ou exportés du Canada soient certifiés en vertu du programme en question et il interdit le commerce de diamants bruts avec des pays qui ne souscrivent pas au programme de certification.

Le projet de loi C-14 va établir le régime de réglementation nécessaire pour participer au processus international de certification du Processus de Kimberley. Le projet de loi donnera l'autorisation de vérifier que les diamants bruts naturels qui sont exportés du Canada ne servent pas à financer des conflits. Il donnera également l'autorisation de vérifier que chaque chargement de diamants bruts naturels qui entre au Canada est accompagné d'un certificat du Processus de Kimberley en provenance du pays exportateur, attestant là encore que les diamants ne servent pas à financer des conflits.

Un certain nombre de participants à ce processus méritent d'être remerciés. Je voudrais remercier personnellement le ministre des Ressources naturelles et son personnel, ainsi que les ministres des Affaires étrangères et du Commerce international et leurs collaborateurs. Je voudrais également adresser des remerciements en particulier aux secrétaires parlementaires des ministres des Ressources naturelles, des Affaires étrangères et du Commerce international.

Initiatives ministérielles

Je voudrais notamment remercier le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international pour le travail qu'il a effectué afin d'améliorer ce projet de loi. Le comité a clarifié les dispositions du projet de loi portant sur les infractions et il a amélioré les dispositions portant sur la divulgation de renseignements, sur l'accès à une propriété privée par les enquêteurs et sur l'émission de certificats canadiens pour l'exportation de diamants bruts provenant d'échantillons de roche ou de concentrés de minéraux qui n'ont pas nécessairement été extraits au Canada.

De plus, le comité a renforcé les dispositions sur l'examen et le suivi. Je suis très inquiet de la question du suivi à l'avenir et cela faisait partie d'un projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté sur ce sujet.

Le Canada continuera de participer à la mise en oeuvre du processus de Kimberley à l'échelle nationale et internationale et procédera à un examen des dispositions et de l'application de la loi après trois ans. Pour l'examen, le ministre des Ressources naturelles a indiqué qu'il a l'intention de consulter les intervenants, surtout les ONG qui ont pris part au processus de Kimberley depuis le début, comme Partenariat Afrique Canada, ainsi que l'industrie, y compris les entreprises d'exploration et de production de diamants, les tailleurs et les polisseurs.

● (1010)

Les résultats de l'examen seront communiqués au Parlement. Je suis convaincu que les intervenants, et principalement les ONG comme Partenariat Afrique Canada, vont surveiller de près la mise en oeuvre de la mesure législative au pays et la situation à d'autres endroits, notamment en Afrique, au Congo, en Sierra Leone et en Angola.

L'industrie minière et le secteur de la taille et du polissage dépendent de l'accès aux marchés d'exportation et, partant, de la participation du Canada au processus de Kimberley. L'adoption du projet de loi C-14 va instaurer tous les pouvoirs requis pour que le Canada puisse respecter ses engagements relativement au processus international de Kimberley. En adoptant ce projet de loi rapidement, on veillera à ce que ces pouvoirs soient en place avant la fin de l'année, date de l'implantation du processus à l'échelle internationale.

En conclusion, je demande à tous les députés d'appuyer l'adoption de cet important projet de loi pour que le Canada puisse être en position de mettre en oeuvre le processus de Kimberley, de concert avec ses partenaires mondiaux.

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous discutons aujourd'hui du projet de loi C-14, qui porte sur le processus de Kimberley. Le projet de loi m'inspirait certaines réserves, mais des amendements ont été apportés à cet égard à l'étape du comité. Je m'inquiétais surtout des droits privés de propriété. Je constate avec plaisir que, par des moyens différents, nous avons apporté des modifications. Pour changer, le gouvernement commence à respecter les droits privés de propriété.

Il est vrai que le projet de loi C-14 est une nécessité, mais il m'inspire de graves inquiétudes parce qu'il n'est pas assez dur lorsqu'il s'agit d'infliger des peines à ceux qui sont reconnus coupables d'avoir utilisé des diamants de la guerre.

Le gouvernement a eu tout le temps de travailler sur le projet de loi et de le soumettre aux partis d'opposition. Pourquoi a-t-il attendu la dernière minute? Le processus aurait pu s'accompagner de consultations plus larges que celles qui ont été autorisées. Le gouvernement essaie maintenant de faire adopter le projet de loi à toute vapeur. On dirait que c'est l'habitude favorite du gouvernement.

Il sait fort bien qu'un projet de loi de cette nature s'impose pour que nos gens puissent continuer à travailler, notamment dans les domaines de la prospection et de l'exploitation minière et dans celui de l'importation et de l'exportation.

Nous savons depuis des années que le produit de la vente de diamants de la guerre sert aux rebelles et aux États pour financer les activités militaires. On essaie de renverser des gouvernements légitimes et de circonvenir les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix et de la stabilité. On commet des atrocités contre des civils sans armes.

Depuis une dizaine d'années, plus de 6,5 millions de personnes en Sierra Leone, en Angola et en République démocratique du Congo ont été chassées de chez elles par des guerres dont l'enjeu est, dans une grande partie, le contrôle des régions où on exploite le diamant. Des millions de ces réfugiés mènent une vie misérable dans les pays voisins. Des dizaines de milliers d'autres ont quitté le continent.

Quelque 3,7 millions de personnes ont perdu la vie dans ces conflits. L'organisation sociale de ces pays, qui comptent près de 70 millions d'habitants, a été bouleversée non seulement par les combats mais par de terribles violations des droits de la personne.

Les activistes des droits de la personne, le commerce diamantaire, représenté par le Conseil mondial du diamant et des gouvernements un peu partout dans le monde s'efforcent d'enrayer le commerce des diamants de la guerre. Leurs efforts ont permis d'établir un consensus sur l'urgence de mettre un terme à ce type de négoce.

Bien qu'il soit au courant de cette situation depuis des années, le gouvernement a attendu jusqu'à aujourd'hui pour présenter ce projet de loi et le faire adopter en vitesse.

Sans mesures efficaces pour enrayer le commerce des diamants de la guerre, le commerce légitime des diamants pourrait subir le contrecoup d'une réaction des consommateurs. Cela nuirait à l'économie de pays qui ne sont pas impliqués dans le commerce des diamants de la guerre, et pénaliserait les membres de l'industrie légitime et les personnes qui y travaillent. C'est pourquoi je vais probablement faire quelque chose que je n'ai encore jamais fait à la Chambre, c'est-à-dire oublier ma répulsion et voter en faveur du projet de loi C-14. Si j'éprouve une répulsion envers le projet de loi, c'est parce qu'il est dépourvu de mordant. Il ne prévoit aucune sanction ni amende qui permettrait d'enrayer le commerce des diamants de la guerre.

● (1015)

Il semble qu'il n'y ait qu'au Canada qu'on croit qu'une loi faible vaut mieux que pas de loi du tout, et c'est pourquoi je me pose toutes sortes de questions. La situation soulève également des préoccupations au sein de l'industrie, mais le gouvernement lui a donné l'assurance qu'il y remédierait.

J'ai parlé à des représentants de l'industrie et j'ai constaté qu'ils font beaucoup plus confiance au gouvernement que moi pour ce qui est de sa capacité de remédier à certains de leurs préoccupations. Ils acceptent la promesse faite par le gouvernement, alors que nous savons que ce dernier a tendance à ne pas respecter ses promesses et sa parole. Espérons que ce ne sera pas le cas ici. Je ne peux m'empêcher de penser aux promesses que le gouvernement a faites et à la parole qu'il avait donnée à l'industrie du bois d'oeuvre au sujet de l'accord sur le bois d'oeuvre. Voyez ce que sont devenus de nombreux employés dans ce secteur d'activité.

Initiatives ministérielles

Il faut espérer que le gouvernement saura mieux s'acquitter de ses obligations découlant du processus Kimberley et du projet de loi C-14 qu'il ne l'a fait dans d'autres cas.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, c'est avec une grande joie aujourd'hui que je prends la parole dans le cadre du débat portant sur le projet de loi C-14, Loi concernant le contrôle de l'exportation, de l'importation et du transit au Canada des diamants bruts et établissant un processus de certification pour leur exportation en vue de l'exécution par le Canada de ses obligations découlant du Processus de Kimberley.

Non seulement ce projet de loi aura une influence sur notre façon de faire au Canada, mais à mon avis, c'est une pièce charnière dans la nécessité d'apporter une certaine protection aux droits humains dans de nombreux pays. Je pense notamment à des pays de régime totalitaire qui utilisent une ressource minérale, une ressource naturelle pour financer des armées entières. Cela leur permet de commettre des atrocités, des enlèvements et de la torture sur des populations civiles. Plus tard dans mon discours, je n'hésiterai pas à nommer certains pays.

Quand des violations aussi fondamentales et aussi importantes des droits humains les plus fondamentaux sont commises dans certains pays, particulièrement en Afrique, je pense que c'est notre responsabilité, à nous parlementaires qui appartenons à une société démocratique, de dénoncer ces actes de violence atroces, mais aussi de s'engager dans un processus international pour éviter qu'une telle situation se produise. C'est l'objet du projet de loi C-14 qui comporte 14 ou 15 pages.

Le projet de loi prévoit que l'exportation de diamants bruts doit se faire uniquement vers les pays participant au Processus de Kimberley. Le Processus de Kimberley résulte du consensus de 37 gouvernements et d'ONG qui ont voulu briser ce qu'il est convenu d'appeler «le diamant de guerre». Il y a des gouvernements qui osent utiliser l'argent, les profits et les revenus de la vente de diamants pour financer et équiper en armement des armées, étouffant des populations civiles qui luttent souvent pour leur liberté.

On sait que les atrocités perpétrées avec l'argent des diamants de guerre sont bien documentées. Compte tenu de cette situation, il est impératif d'agir afin qu'elles cessent.

De plus, dans un tel processus, les sociétés consommatrices de diamants, dont le Canada, financent les atrocités commises dans ces pays. Il en va des responsabilités sociales et morales du Canada d'aller de l'avant dans ce dossier. C'est un pas en avant bien modeste pour faire face à la terrible situation de ces pays. Il faudra donc que le Canada soit conséquent et accentue d'autre part son aide au développement et ses interventions pour aider l'Afrique et les pays les plus fragiles. Ce projet de loi est fondamental mais il faut aller plus loin.

Lorsque j'accompagnais le premier ministre en septembre à Johannesburg, au Sommet de la Terre, j'ai fait trois recommandations. J'ai entre autres demandé d'augmenter l'aide internationale aux pays en développement. Comment peut-on accepter qu'un pays comme le Canada, membre de l'OCDE, refuse d'accorder un pourcentage de son produit intérieur brut non comparable à la moyenne des pays membres de l'OCDE? Il nous faut bien sûr des mesures comme le Processus de Kimberley et il faut l'appliquer.

• (1020)

Ce projet de loi, qui favorise la mise en oeuvre de ce processus, doit être encouragé. On doit aussi fournir l'argent nécessaire pour

aider ces pays à se développer, pour développer les capacités, pour véritablement favoriser les conditions essentielles pour la mise en place d'une véritable démocratie et pour éviter, justement, que des gouvernements profitent de la vente et des revenus des diamants pour financer des groupes organisés qui violent les droits humains les plus fondamentaux.

C'est pour cela qu'a été mis en place ce Processus de Kimberley, dont une des premières réunions s'est tenue ici à Ottawa. Il faut aussi être conséquents en adoptant ce projet de loi, puisque le Canada, à bien des égards, a été l'hôte de certaines de ces rencontres dans le cadre de l'adoption du Processus de Kimberley.

Ledit processus met donc en place un régime international de certification. Il faut que ce processus s'applique. Toutefois, il faut que ce processus s'applique de l'exploitation des mines jusqu'à l'atelier de transformation de la ressource, à savoir, dans le cas qui nous intéresse, la taille du diamant. Il faut qu'il en soit ainsi dès qu'on exploite la ressource. Toutefois, il faut aussi que ceux et celles qui manipulent ladite ressource dans les ateliers, et qui taillent le diamant, soient régis par ce processus. C'est le seul moyen d'éviter des échappatoires.

Beaucoup de pays appliquent une certaine forme de certification. Cependant, trop de pays profitent de certaines échappatoires entre le moment où la ressource est extraite de la mine et celui où la transformation est faite en atelier. Je rappellerai que le Conseil de sécurité des Nations Unies a interdit, entre autres, les diamants du Liberia. Il a mis beaucoup de réserves quant aux diamants produits par la Sierra Leone et l'Angola.

Par exemple, le gouvernement de l'Angola finance son action contre l'UNITA en utilisant d'autres sources de revenus pour l'achat de ses équipements militaires. Les sanctions imposées en 1998 à l'UNITA par le Conseil de sécurité des Nations Unies rendent illégale l'acquisition de diamants auprès de l'UNITA et la vente d'armes à ce groupe rebelle. En dépit de ces mesures, le trafic de diamants auquel se livre l'UNITA n'a pas été stoppé, même s'il a perdu de son intensité. Les meurtres, les actes de torture et les enlèvements se poursuivent donc.

C'est encore une réalité. C'est aussi une réalité dans la République démocratique du Congo où Amnistie internationale estime à plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers, le nombre de civils non armés ayant été victimes, depuis août 1998, d'homicides délibérés et arbitraires aux mains des forces armées engagées dans le conflit.

Pas moins de 2 millions de personnes qui vivaient majoritairement dans des zones d'extraction minière et aux alentours ont été déplacées par des forces armées. Un grand nombre d'entre elles sont mortes de faim, de froid et de maladies non soignées qu'elles ont contractées pendant qu'elles tentaient d'échapper à des hommes armés.

On se rend aussi compte que des populations civiles près de mines où se fait de l'extraction de ressources minérales—dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de diamants—sont directement, et plus directement que d'autres, victimes de cette manœuvre qui est totalement irrespectueuse des droits humains.

Initiatives ministérielles

Le groupe Partenariat Afrique-Canada estimait que le trafic auquel se livrent les armées rebelles en Sierra Leone, en Angola et en République démocratique du Congo représentait environ 4 p. 100 de la production mondiale totale, selon la société De Beers. C'est encore plus selon certaines sources. Sans constituer une part importante du commerce mondial, 4 p. 100 de 7,5 milliards de dollars US peuvent servir à acheter beaucoup d'armes. Donc, comme ceux et celles qui nous écoutent peuvent le voir, une réalité existe et s'applique de façon importante et certaine.

• (1025)

On a même constaté que dans certains pays, la rigueur d'application quand à la certification n'était pas continue dans le processus, c'est-à-dire que la vérification s'effectuait, bien sûr, à quelques étapes du processus qui mène à la taille du diamant, mais ne s'appliquait pas partout.

Donc, il faut appuyer la mise en oeuvre du Processus de Kimberley qui va trouver sa résultante par l'adoption du projet de loi C-14, mais il ne faut pas s'arrêter là. Il faut aller plus loin. Il faut comprendre que la violence perpétrée dans ces pays, dont la population est souvent l'objet, est une réalité de régimes non démocratiques.

Le Canada doit accroître son aide aux pays en développement. Il doit favoriser le transfert de technologies. Il faut accroître le potentiel de ces pays de se doter d'une capacité de développer la démocratie. Sans la mise en place de processus comme celui de Kimberly pour protéger les droits humains, mais aussi sans nouveaux capitaux destinés aux pays en développement, jamais nous ne pourrions faire en sorte que les droits humains soient respectés, plus que cela, jamais nous ne pourrions faire en sorte de permettre à des citoyens des pays en développement d'avoir une vie normale, comme un pays normal où les règles démocratiques et où les droits les plus fondamentaux sont respectés.

Le Bloc québécois appuiera tout projet de loi qui viendra faire en sorte de ne pas financer des groupes armés qui veulent étouffer les populations civiles. C'est dans ces circonstances que nous comptons appuyer le projet de loi C-14, qui est non seulement un projet de loi qui changera nos façons de faire, bien sûr, mais qui protégera les droits humains sur le plan international.

• (1030)

[Traduction]

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre aujourd'hui la parole pour dire, au nom du Nouveau Parti démocratique, qu'il nous fait plaisir d'appuyer le projet de loi. C'est une mesure qui s'imposait depuis un certain temps. Il s'agit d'un pas important pour nous acquitter de nos responsabilités dans la lutte contre l'utilisation illicite des diamants.

Le processus de certification que l'on a élaboré et qui s'inscrit dans le Processus de Kimberley contribuera beaucoup à empêcher le trafic des diamants contre des armes. Historiquement, certaines des guerres civiles qui font rage en Angola, au Libéria et dans la République démocratique du Congo ont été ou sont encore alimentées par le trafic des diamants pour l'achat d'armes.

Je tiens à saluer le travail accompli par le député de Nepean—Carleton. Il n'a pas ménagé ses efforts à cet égard. C'est en grande partie parce qu'il s'est rendu en Sierra Leone que la Chambre est maintenant saisie de ce projet de loi.

J'aimerais aussi reconnaître le travail qui a été effectué par certains des ONG, en particulier Partenariat Afrique Canada. Cet organisme a fait un très bon travail en portant cette question au programme

politique et en aidant à la rédaction proprement dite de la mesure législative, définissant certains des critères qui devaient s'y retrouver. Il est important de reconnaître le travail qu'il a fait à cet égard.

Il a beaucoup travaillé avec un ONG international connu sous le nom de Global Witness Limited. Il a surveillé la situation en ce qui a trait à l'usage de diamants à des fins illicites à l'échelle internationale et a porté la question au premier plan au niveau international. On doit reconnaître l'excellent travail qu'il a effectué.

Il y a un dernier point que j'aimerais soulever à cet égard, et c'est celui de notre ancien ambassadeur auprès des Nations-Unies, M. l'ambassadeur Bob Fowler. Quelques-uns d'entre nous avons lu certains des discours qu'il a prononcés tant aux Nations-Unies qu'ailleurs à l'échelle internationale. Certains de ces discours étaient remplis de passion, ce qui est assez rare pour un ambassadeur nous représentant à l'étranger. Cette question lui tenait vraiment à coeur et il a été capable de communiquer cette ardeur à la fois au pays et à l'étranger. Son travail mérite d'être reconnu et loué.

Le recours au processus de certification établi en vertu de la ronde de négociations de Kimberley serait profitable pour l'industrie diamantaire du Canada. Nous n'avons jamais eu de problème. Nos diamants n'ont jamais été utilisés pour acheter des armements ou alimenter le trafic illégal. Toutefois, le processus permettrait de reconnaître ce fait. Il permettrait aux diamants canadiens d'avancer sur le marché international. Notre part de ce marché est en pleine croissance et ce processus ne ferait que confirmer cette industrie et nous permettre de la développer davantage. Cela s'est avéré être un avantage certain pour les gens des territoires de l'Ouest et cela leur fournirait une stimulation bien nécessaire.

Je veux parler de l'une des lacunes, non pas tant de cette mesure législative, mais du processus international. Le projet de loi C-14 est, c'est clair, une loi interne qui régleme, presque à 100 p. 100, l'utilisation et le commerce des diamants dans notre pays. Il ne porte que dans une faible mesure sur l'importation des diamants, même si certaines dispositions touchent cet aspect. Ce sur quoi il ne porte pas, et qu'il n'était d'ailleurs pas censé aborder, mais qui sera la prochaine étape du processus de Kimberley, est l'importante lacune qui existe encore au niveau international, à savoir, l'absence d'un système de surveillance efficace et valable de l'industrie au niveau international.

Actuellement, il y a dans le monde plusieurs pays qui se livrent à un commerce suspect des diamants. Ils envoient des quantités importantes de diamants sur le marché international, alors qu'ils ne sont pas producteurs de diamants.

• (1035)

Le processus tel qu'il existe actuellement n'inquiète pas ces pays, et ne prévoit pas comment surveiller leurs activités et, qui plus est, comment faire respecter le processus de Kimberley de manière à éliminer ce commerce qui fait tant de mal et cause tant de souffrances, particulièrement en Afrique. Cela reste à faire. Je pense que le député de Nepean—Carleton le sait fort bien, tout comme d'ailleurs le ministre des Affaires étrangères et plusieurs personnes au niveau international.

Initiatives ministérielles

Le projet de loi prévoit un examen dans trois ans et un rapport à la Chambre dans les six mois suivants. J'espère que le gouvernement n'attendra pas aussi longtemps pour mettre en place notre propre système de surveillance pour coopérer avec les autres pays du monde qui se préoccupent de ce problème, pour traiter avec les ONG comme Partenariat Afrique Canada, Global Witness et Amnistie Internationale, qui pour le moment surveillent ce problème toutes seules. J'espère que l'on pourra obtenir des renseignements d'elles et aller de l'avant avec un processus de surveillance international auquel nous pourrions tous contribuer et que nous pouvons tous utiliser pour mettre en place un genre de mécanisme d'exécution visant ces pays qui continuent à faire le commerce de diamants illicites.

En guise de conclusion, j'aimerais encore une fois rendre hommage au travail du député de Nepean—Carleton et à celui des ONG qui ont tant fait pour que ce problème se retrouve au sommet du programme politique et à qui l'on doit le projet de loi dont nous sommes saisis.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-14. Normalement, lorsque nous parlons de diamants, ce ne sont pas des mots comme «conflit», «misère» et «pauvreté» qui nous viennent à l'esprit. Cependant, il existe un lien très étroit entre ces trois mots et les diamants dont nous parlons aujourd'hui. Ces diamants sont souvent appelés diamants de la guerre. Particulièrement en Afrique, ils ont alimenté la violence et les conflits dans bien des pays comme l'Angola, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et d'autres encore. Les profits venant de la vente non réglementée de diamants bruts ont été utilisés pour financer des conflits armés. C'est ainsi que des dizaines de milliers de civils ont été tués, mutilés ou enlevés. Des pays entiers ont été détruits à l'aide des fonds provenant de la vente de ces diamants bruts non taillés.

Jusqu'à maintenant, le commerce des diamants bruts a été très peu contrôlé, et le projet de loi permettra au Canada de se conformer aux normes internationales nouvellement établies pour la réglementation, le contrôle et la certification des diamants bruts. Le Canada se joindra ainsi à quelque 50 autres pays dans cette démarche, qui devrait aider à éliminer le commerce international de ces diamants bruts illicites dont on se sert pour financer la violence.

Le 1^{er} décembre 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité une résolution sur le rôle des diamants dans les conflits, tendant à briser le lien entre le négoce illicite des diamants bruts et les conflits armés, pour aider à prévenir ou à régler ces conflits. À cette occasion, l'Assemblée générale a reconnu que le trafic des diamants contribuait de façon déterminante à prolonger des conflits sanglants dans certaines régions de l'Afrique, tout en soulignant que le commerce de diamants provenant de sources légitimes concourait à la prospérité et au développement dans d'autres parties du continent.

En Angola et en Sierra Leone, les diamants de la guerre servent toujours à financer des groupes de rebelles, tels que l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola et le Front révolutionnaire uni de la Sierra Leone, qui tous deux font fi des appels à la paix lancés par la communauté internationale dans ces deux pays.

Cette même communauté s'est entendue en mars 2002 sur un plan obligeant les principaux intervenants à fournir de la documentation sur les diamants afin d'aider à réprimer le commerce des diamants de la guerre qui, semble-t-il, servent à financer les guerres civiles sanglantes qui ont cours en Afrique. À compter du 1^{er} janvier 2003, tous les diamants ayant la qualité d'une pierre précieuse devront être

certifiés selon les normes établies dans le processus de Kimberley, faute de quoi il ne pourront être exportés dans d'autres pays.

Malheureusement, le Canada ne possède pas d'organisme de réglementation des diamants. Douanes Canada n'a pas de point d'entrée centralisé pour les diamants et n'exige aucune preuve de l'origine des diamants. Les importateurs n'ont qu'à déclarer qu'ils proviennent du dernier point d'entrée, tel que le centre de contrôle d'Antwerp.

Le député de South Shore s'est beaucoup engagé dans ce débat et dans cet enjeu. Il suit la question de très près depuis quelque temps. Il en a parlé à maintes reprises à la Chambre et en a suivi l'évolution dans les comités qui étudient le projet de loi. Il a soulevé une préoccupation précise au sujet des points d'entrée et de sortie des diamants bruts au Canada. Il a donc proposé un amendement au processus d'étude article par article, amendement qui a été rejeté. L'article 34 du projet de loi dit:

...désignant les points d'entrée et de sortie pour l'importation et l'exportation des diamants bruts.

Le député de South Shore était mécontent parce que l'article désignait plus d'un point d'entrée et de sortie. Il a donc proposé que l'article désigne plus de deux points d'entrée et de sortie. Le gouvernement ne souhaitait toutefois pas aller dans ce sens, si bien qu'il a défait la motion. Il ne trouvait pas cette désignation importante. Je trouve insensé qu'on limite à un seul point d'entrée et de sortie au Canada l'importation et l'exportation de diamants bruts.

Ce projet de loi est très important pour nombre de gens. Il est important pour des gens dans des pays comme la Sierra Leone, l'Angola et le Libéria, car il mettra fin aux conflits qui sévissent dans ces pays à cause du commerce des diamants de la guerre. Il est aussi important pour notre pays, étant donné que la production minière de diamants est sur le point de devenir florissante au Canada et que nous devenons un des principaux joueurs dans l'industrie du diamant. La seule mine de diamants du Canada, la mine Ekati, emploie 650 personnes et produit trois à quatre millions de carats de diamants de joaillerie à l'état brut chaque année. C'est l'équivalent de près de 4 p. 100 de la production mondiale selon le poids et de près de 6 p. 100 selon la valeur. Le Canada est en train de devenir un gros joueur. Une autre mine commencera ses activités en 2003. Deux autres mines, qui sont encore à l'état de projet, pourraient ouvrir d'ici 2007. Ces quatre mines fourniraient de l'emploi direct à environ 1 600 personnes, et leur production annuelle totale pourrait atteindre près de 1,6 milliard de dollars.

● (1040)

Dans l'ensemble, il s'agit d'un bon projet de loi, et beaucoup de gens en profiteront, au sens littéral du terme. Le Parti progressiste-conservateur appuie le projet de loi à l'étape de la troisième lecture. Même si les modifications importantes que le député de South Shore a proposées en vue d'améliorer le projet de loi n'ont pas été approuvées, nous estimons que le projet de loi devrait quand même être adopté.

Initiatives ministérielles

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le projet de loi C-14 porte sur l'industrie et la certification des diamants au Canada, dans le contexte du marché international. On est bien loin des diamants de la guerre. Ces diamants, qui servent à déstabiliser des pays, à financer des actes terroristes et à commettre des atrocités humaines à travers le monde, constituent un très grave problème. Il faut faire la différence entre ces diamants et les diamants d'origine canadienne dont traite exclusivement le présent projet de loi, dans le contexte du système de certification internationale.

Je précise dès le départ que les pénalités prévues dans le projet de loi pour des infractions au Canada m'apparaissent plutôt inefficaces. La certification des diamants est une chose bien différente selon que les diamants viennent du Canada, un pays où le régime politique, la règle de droit et la liberté d'expression sont bien ancrées, ou de différentes régions d'Afrique. Selon certains chiffres, près de 20 p. 100 des réserves mondiales de diamants se composent de diamants illicites, et ce pourrait être plus. Les querelles au sujet des diamants ont fait des centaines de milliers de victimes dans le monde. Elles éclatent dans des endroits où la vie humaine ne présente pas la même valeur que dans les pays développés et industrialisés.

Un diamant trouvé en surface dans les régions fluviales de la Sierra Leone peut valoir des millions de dollars. On conçoit les difficultés inhérentes à l'établissement de règles de certification pour ce genre de ressources dans un pays qui était récemment une démocratie prospère et qui, à la suite d'une déstabilisation et d'une guerre civile, essaie actuellement de se rebâtir. Ce pays n'a pas de règles de droit bien établies ni d'autres garanties pour sa population. Par conséquent, dans ce régime, les règles d'origine ne seront pas respectées de la même manière qu'ici.

• (1045)

J'ai de très bons amis originaires de la Sierra Leone. J'ai regardé des films qui ont été sortis en contrebande de ce pays et qui montrent les drames résultant du conflit. J'ai eu de nombreuses conversations à ce sujet. L'horreur de ces films m'a sensibilisé à des problèmes aux proportions extrêmement tragiques.

Un important document a été produit au sujet du processus de Kimberley. C'est un document hors-série de Ian Smillie intitulé «The Case for Proper Monitoring» publié dans le cadre d'un projet conjoint de Partenariat Afrique Canada, du International Peace Information Service à Anvers et du Network Movement for Justice and Development de Freetown, en Sierra Leone. Ce document est actuel.

Je vais lire une partie de sa conclusion parce que je pense que nous devons reconnaître que le projet de loi ne règle certainement pas une grande partie du problème général. Le projet de loi traite essentiellement du contexte canadien. La conclusion est la suivante:

En fait, parmi tous les accords internationaux récents traitant du travail, de l'environnement et de la sécurité, les dispositions du processus de Kimberley relatives à la surveillance et à la vérification sont sans doute les plus faibles. Les propositions sur la surveillance de l'industrie demeurent vagues, et les dispositions gouvernementales sont à toute fin utile inexistantes. Lorsqu'on compare les dispositions sur la surveillance du processus de Kimberley à celles d'autres accords traitant de la sécurité humaine, il semblerait y avoir deux poids deux mesures. Lorsque la sécurité des nations industrielles est en cause, on adopte sans tarder des accords rigoureux et sans équivoque, renfermant des dispositions claires et détaillées sur le respect des obligations et la surveillance par des tiers. Lorsque les diamants africains et les vies des Africains sont en cause, toutefois, la question est abordée comme une question abstraite de commerce. Le terrorisme et la sécurité humaine en Afrique sont traités de manière différente du terrorisme et de la sécurité humaine ailleurs; on les considère donc moins urgents et on leur applique un niveau plus faible de mesures correctrices et préventives.

Je vais résumer certaines des échanges que j'ai eus avec mes amis de la Sierra Leone.

Tous les problèmes de la Sierra Leone sont liés aux diamants. La Sierra Leone était une démocratie et elle conserve techniquement ce statut de nos jours, mais il y a beaucoup de manipulations électorales et de luttes en découlant. Bon nombre des problèmes de la Sierra Leone viennent du Libéria. Des rebelles libériens ont infiltré la frontière entre les deux pays et se sont immiscés dans l'industrie des diamants de la Sierra Leone pour financer leurs activités.

Le Libéria ne compte pas d'industrie des diamants qui mérite que l'on s'y arrête, et les Libériens utilisent des diamants de la Sierra Leone pour acheter des armes. Le Libéria exportait auparavant quelques diamants et la Sierra Leone avait une industrie florissante. Les rôles sont maintenant inversés, et il est facile de passer des diamants en contrebande.

La contrebande ne pourra jamais être éliminée, mais elle peut être grandement réduite. Une partie du problème est liée à la politique gouvernementale. C'est ce volet que nous devons mais que nous n'avons jamais osé aborder dans quelque accord international ou loi jusqu'à maintenant. Si des mineurs légitimes achètent du gouvernement les permis appropriés, ils doivent apporter leurs diamants au bureau d'évaluation du gouvernement et payer des taxes avant de les vendre. Il se peut que le processus d'évaluation actuel soit déficient et que les mineurs aient à verser des droits disproportionnés pour être en règle.

Le vrai sujet de préoccupation, celui sur lequel il faut se pencher et à l'égard duquel rien n'a été fait jusqu'à maintenant, n'est pas lié à l'homologation ni à l'exécution. Il a trait à l'achat et à la vente des diamants, à la bourse du diamant.

• (1050)

Il faut un système qui assure un traitement équitable aux producteurs de diamants. Dans beaucoup de régions productrices d'Afrique, cela ne sera possible que si l'on installe sur place, dans les pays en question, une bourse du diamant sous surveillance internationale. Il est essentiel qu'il soit profitable de vendre des diamants par des voies légitimes. C'est notamment ce qui a manqué jusqu'à maintenant dans toute cette affaire.

Faute de bourse légitime, le système bancaire de pays comme la Sierra Leone manque de devises étrangères. Une telle bourse fournirait au pays des devises échangeables. C'est ainsi que la contrebande de diamants nuit au pays et à la société dans leur ensemble parce que le Trésor national manque de dollars américains et d'euros, par exemple, pour participer davantage au commerce international et acheter des marchandises sur le marché international.

Je veux dire ici quelques mots sur les liens avec le terrorisme et la déstabilisation internationale. Le problème, au Libéria, vient de la direction du pays. Avant de prendre les rênes du gouvernement, le chef de l'État, Charles Taylor, a fait de la prison à sécurité maximale aux États-Unis. Beaucoup prétendent que M. Taylor a été libéré parce que le gouvernement américain voulait que l'ancien dirigeant du Libéria soit destitué.

Depuis qu'il dirige le Libéria, il a complètement désorganisé la région. Et cela continue. Cette année seulement, 60 000 Libériens ont fui au Sierra Leone. Pourquoi au Sierra Leone? Parce qu'il s'y trouve 17 000 casques bleus des Nations Unies. Il s'y trouve aussi beaucoup de casques bleus d'autres pays de l'Afrique occidentale. Les casques bleus ouest-africains sont très intéressés par le territoire où se fait le plus gros de l'extraction du diamant. Ils ont conclu une entente avec les rebelles libériens sur les gisements qu'on pourrait exploiter au Sierra Leone et il semble que des casques bleus soient impliqués.

Au Sierra Leone, tous les diamants sont extraits d'alluvions plutôt que de gisements souterrains profonds. Cela contribue à aggraver le problème.

•(1055)

Le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais nous devons passer aux déclarations de députés. Il lui restera sept minutes et demie pour compléter son intervention lorsque le débat sur le projet de loi reprendra.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES—DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur le rappel au Règlement soulevé le mercredi 6 novembre dernier, et encore hier, par l'honorable leader du gouvernement à la Chambre au sujet de certaines questions qui avaient été posées à des ministres ce jour-là pendant la période des questions orales.

J'aimerais remercier l'honorable leader du gouvernement à la Chambre d'avoir porté cette affaire à mon attention.

[Traduction]

J'ai soigneusement examiné les objections du leader du gouvernement à la Chambre ainsi que les questions posées au gouvernement mercredi dernier.

Comme il l'a fait remarquer, nos usages ne permettent pas de poser à un ou une ministre des questions sur son ancien portefeuille ou sur ses responsabilités qui ne relèvent pas de son portefeuille actuel, ni sur ses responsabilités politiques éventuelles au sein d'une région.

Au sujet de la question posée par le député de Cumberland—Colchester, je dois convenir que la formulation utilisée semble clairement contrevenir à nos usages. Je demanderais donc à tous les honorables députés de garder à l'esprit les usages de la Chambre à cet égard et de choisir plus soigneusement le libellé de leurs questions à l'avenir.

La présidence attache une importance bien particulière au bon déroulement de la période des questions et je tiens à assurer les députés que j'essaierai d'être vigilant dans le contrôle du respect des usages de la Chambre, bien qu'il semble qu'un cas de manquement m'ait échappé cette fois-ci.

[Français]

Quant à l'autre question à laquelle s'est opposé le leader du gouvernement à la Chambre, mais qu'il n'a pas clairement désignée, je remarque une question posée par l'honorable député de Roberval, que l'on retrouve à la page 1346 du hansard de mercredi. Cette question me rend perplexe dans la mesure où elle semble être adressée au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration au sujet d'un de ses anciens portefeuilles, mais pas de façon claire.

Article 31 du Règlement

Hier, le leader du gouvernement à la Chambre a formulé la même plainte au sujet d'une autre question posée par l'honorable député de Roberval. Cette question me préoccupe également, bien qu'il ne soit pas clair à qui elle s'adressait.

[Traduction]

J'aimerais rappeler aux honorables députés qu'il est important, tant pour la Chambre que pour tous les Canadiens, que la période des questions se déroule de façon ordonnée, dans le respect des règles et usages adoptés par la Chambre au fil des ans.

Je voudrais également remercier le leader du gouvernement à la Chambre de l'aide qu'il a apportée à la présidence en portant ces échanges à mon attention.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

•(1100)

[Traduction]

L'ÉQUIPE FÉMININE DE SOCCER DU CANADA

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, samedi, tous les Canadiens suivront avec fierté le match que l'équipe féminine de soccer du Canada disputera contre l'équipe américaine, lors des finales de la coupe d'Or du soccer féminin mondial.

Le Canada a bulldozé ses adversaires lors des rondes initiales, enregistrant 23 buts contre 1.

Christine Sinclair fait partie des nombreuses étoiles de notre équipe. Elle a mené dans ce tournoi avec sept buts. La capitaine Charmaine Hooper aborde le championnat de samedi avec déjà six buts à son actif.

J'invite la population entière à se joindre à moi pour présenter tous nos vœux de succès à l'équipe féminine de soccer du Canada. Ces jeunes femmes sont une véritable inspiration.

* * *

STAN ZUKE

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, depuis 35 ans, le Service d'assistance canadien aux organismes envoie à l'étranger des Canadiens d'expérience.

L'un de mes électeurs, M. Stan Zuke, a été envoyé en mission en Lituanie à la demande d'un fabricant de palettes de bois, qui souhaitait obtenir ses conseils sur la gestion et le fonctionnement d'une scierie en construction. M. Zuke a fourni des conseils sur la gestion, le contrôle comptable, la gestion des stocks, le marketing, la politique forestière de base, et sur de nombreux autres aspects du fonctionnement d'une scierie et de la commercialisation de ses produits. Le client a été particulièrement satisfait de l'analyse faite par M. Zuke du marché potentiel, en Lituanie et à l'étranger, pour les copeaux de bois.

Je suis persuadé que M. Zuke a représenté avec grande compétence le Canada et son client. Voyez-vous, monsieur le Président, si je sais tout cela, c'est que M. Zuke était mon patron avant que je n'entre en politique.

*Article 31 du Règlement***L'ÉPIDERMOLYSE BULLEUSE CONGÉNITALE**

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, du 28 octobre au 4 novembre, nous célébrons la Semaine de la sensibilisation à l'épidermolyse bulleuse congénitale. En 1999, la ville de Toronto créait cet événement. Depuis, chaque année, la Semaine de la sensibilisation à l'épidermolyse bulleuse congénitale a pour but d'attirer l'attention sur cette maladie congénitale rare, pour laquelle il n'existe pas de traitement.

L'épidermolyse bulleuse congénitale provoque des symptômes qui se manifestent de différentes façons. Dans les cas les plus graves, les victimes nécessitent des soins infirmiers intensifs semblables à ceux qui sont prodigués aux brûlés.

Je félicite M. Kevin Campbell, de ma circonscription, pour sa détermination et les efforts qu'il a investis dans l'organisation de cet événement. J'invite les Canadiens à appuyer les travaux de l'association de recherche sur l'épidermolyse bulleuse congénitale ainsi que les événements visant à sensibiliser davantage le public à cette maladie.

Monsieur le Président, j'espère que, grâce à ces efforts, le jour viendra où cette maladie de la peau aux effets dévastateurs sera complètement éradiquée.

* * *

L'INDUSTRIE VINICOLE

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, si le Yukon possède de l'or placérien remarquable, la Colombie-Britannique, pour sa part, possède un autre type d'or tout aussi remarquable. Je suis ravi de féliciter les établissements vinicoles britanno-colombiens qui ont raflé 152 des 268 médailles décernées lors du Canadian Wine Awards.

Les vins de la Colombie-Britannique sont renommés dans le monde pour leur qualité supérieure. La cote qu'ils ont obtenue lors du concours de cette année le confirme bien. C'était la deuxième édition de la cérémonie annuelle de remise des prix, parrainée par le magazine *Wine Access*. Des établissements vinicoles de tout le Canada ont été représentés à la cérémonie qui s'est tenue à l'hôtel Empress, à Victoria. Les vins ont été jugés par un jury canadien composé de huit dégustateurs et critiques en matière de vin, à l'occasion d'un test aveugle qui s'est déroulé en août. Les catégories de vin présentées, dont le rouge de l'année, montrent que les vins canadiens s'améliorent constamment sur le plan du raffinement, de la diversité et de la qualité.

J'invite la Chambre à se joindre à moi pour féliciter les lauréats du concours de cette année.

* * *

ACTION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES

M. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, l'assemblée annuelle d'Action mondiale des parlementaires a clôturé ses travaux avec l'adoption du «Plan d'action d'Ottawa en faveur du Tribunal pénal international», dont l'élément central est la promotion et la protection de l'indépendance du tribunal contre les opérations de sape, notamment les efforts des États-Unis pour soustraire leurs ressortissants à la compétence du Tribunal et pour chercher à conclure des ententes bilatérales d'immunité à cette fin.

La déclaration historique, adoptée à l'unanimité par une centaine de parlementaires d'une cinquantaine de pays, est une déclaration parlementaire internationale sans précédent en faveur du Tribunal. La déclaration comporte également l'engagement à constituer une assemblée parlementaire internationale pour le TPI, qui servira

notamment d'organisme de surveillance de l'assemblée des États parties de même que de système de soutien pour la promotion de l'universalité et de l'équité du processus de ratification, et pour l'adoption de lois de mise en oeuvre correspondantes visant à édifier un système de justice mondiale pour le XXI^e siècle.

L'assemblée a également exprimé son appui à la doctrine du devoir de protection, englobant la prévention des atrocités de masse, l'intervention au besoin et l'obligation de reconstruire. Le Rwanda représente un cas type où l'on a négligé d'intervenir pour prévenir un génocide évitable.

* * *

● (1105)

L'ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE

M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, on a annoncé hier soir le nom du récipiendaire du Prix national de l'entrepreneur de l'année au Canada, commandité par la firme Ernst & Young.

Voici quels étaient les finalistes: pour la région du Pacifique, Gregory Peet, p.-d.g. d'A.L.I. Technologies; pour la région des Prairies, David B. Robson, p.-d.g. de Veritas DGC Inc.; pour l'Ontario, Warren Goldring, président et cofondateur d'AGF Management; pour le Québec, Robert Walsh, président du conseil d'administration et président de Forensic Technology; et pour la région de l'Atlantique, Ches Penney, président et fondateur de The Penney Group of Companies.

David Robson, de la société Veritas, de Calgary, a été choisi entrepreneur de l'année parmi les finalistes représentant la crème de la crème des entreprises de tout le pays, qui comptent au nombre des moteurs de la croissance économique du Canada. M. Robson ira maintenant représenter le Canada à la cérémonie de remise du Prix international de l'entrepreneur de l'année, qui aura lieu à Monaco en 2003.

Je tiens à féliciter M. David Robson et les finalistes régionaux de leur formidable contribution au monde canadien des affaires.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'annoncer à la Chambre que l'Association des organisations non gouvernementales a décerné à Sheila Watt-Cloutier, présidente de la Conférence circumpolaire inuit, son tout premier Prix mondial pour l'environnement.

Le Prix mondial pour l'environnement 2002 a été remis à la CCI en reconnaissance de l'ensemble du travail que cette organisation inuite internationale a fait dans le cadre de la convention de Stockholm pour lutter contre les polluants organiques persistants; cette convention internationale fut la première à s'intéresser spécifiquement à l'Arctique. Les POP inquiètent sérieusement les gens de l'Arctique et le travail de la CCI est essentiel pour la santé de tous les Inuits.

Je remercie la CCI d'avoir attiré l'attention internationale sur la gravité de la question et je félicite Sheila.

[Français]

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, le dimanche 3 novembre dernier, se tenaient des élections municipales dans trois villes de ma circonscription. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour adresser mes plus chaleureuses félicitations aux personnes élues lors de ces élections.

Ainsi, la population de Deux-Montagnes a accordé sa confiance, pour un quatrième mandat consécutif, au maire, M. Pierre-Benoît Forget, alors qu'à Boisbriand, M. Robert Poirier a été réélu pour un deuxième mandat comme maire de cette ville.

Je voudrais aussi souligner qu'une page d'histoire a été écrite. En effet, une femme a été élue pour la première fois à la tête d'une ville. Il s'agit de Mme Lucie Leblanc, nouvelle mairesse de Saint-Marthe-sur-le-Lac.

Enfin, je félicite également les candidates et candidats élus aux postes de conseillères et de conseillers dans ces trois municipalités.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES AÎNÉS

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, du 6 au 12 novembre, c'est la Semaine nationale de la sécurité des aînés.

Les aînés accordent une grande importance à leur autonomie. Aussi, ils veulent demeurer le plus longtemps possible à la maison. Malheureusement, l'autonomie peut être grandement réduite par une simple chute.

Plusieurs modifications aux résidences des aînés peuvent prévenir ces chutes. Il faut limiter les risques, notamment dans les escaliers et les salles de bain. Plusieurs services d'aide pour la santé et la sécurité existent dans nos communautés. Il ne faut pas hésiter à faire appel à ces services.

Dans le contexte du vieillissement de la population canadienne, notre société doit se sensibiliser aux préoccupations de nos aînés.

J'invite donc les Canadiennes et les Canadiens à s'assurer que les aînés autour d'eux sont en sécurité.

* * *

[Traduction]

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA

M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les Canadiens sont abasourdis de voir le premier ministre mener quasiment à l'extinction la pertinence de la Chambre des communes.

Il utilise cette magnifique institution comme son jouet personnel. Dans un mouvement de mauvaise humeur, le premier ministre a même songé à déclencher des élections générales pour reprendre le contrôle de son arrière-ban un peu revêche. L'arrogance absolue du Cabinet ne connaît pas de limites. La ministre du Travail a même dit: «Pourrions-nous gagner des élections avec ce premier ministre? Demain matin, sans problème; il suffit de regarder son bilan.»

Examinons donc ce bilan. Il a mis fin au débat, bâillonné les députés et traité les libéraux d'arrière-ban comme de stupides machines à voter plus souvent que tout autre premier ministre dans l'histoire du Canada.

Des dossiers comme celui de la ratification de l'accord de Kyoto et les soins de santé sont à l'ordre du jour du Parlement, mais je crains l'approbation aveugle qu'il attend de notre part. La saute d'humeur du

Article 31 du Règlement

premier ministre est embarrassante pour nous tous qui prenons la démocratie au sérieux. Il a perdu le contrôle de son parti et l'autorité morale requise pour continuer à gouverner.

Pourquoi ne prend-il pas la décision honorable en quittant son poste dès maintenant?

* * *

• (1110)

[Français]

LE JOUR DU SOUVENIR

Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 11 novembre, soit le jour du Souvenir, nous serons pour la plupart dans notre circonscription. Tout comme des millions de Canadiens partout au pays, nous assisterons à des cérémonies commémoratives locales. Voilà une rare occasion où nous pouvons prendre le temps de commémorer une cause commune, à savoir le souvenir du sacrifice et la gratitude pour ceux qui sont tombés pour protéger notre pays.

Ce jour-là, nous vivons une occasion unique d'évoquer la nature du sacrifice et du service. Profitons-en pour discuter avec nos enfants et les sensibiliser à l'histoire canadienne. Il faut leur apprendre ce qu'ils ignorent et découvrir avec eux ce que nous ne savons pas.

Les mots ne peuvent suffire pour exprimer notre gratitude envers les anciens combattants. Nous pouvons au moins les regarder dans les yeux et leur promettre de perpétuer le souvenir de leur sacrifice.

Nous n'oublierons jamais.

* * *

[Traduction]

LE JOUR DU SOUVENIR

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, lundi, soit le 11 novembre, nous nous rassemblerons pour le jour du Souvenir dans nos villes et villages d'un bout à l'autre du pays, afin de rendre hommage aux milliers de Canadiens qui se sont sacrifiés au service de leur pays.

Cette année marque le 60^e anniversaire du débarquement de Dieppe. Près de 5 000 Canadiens ont pris part au débarquement, plus de 900 d'entre eux ont été tués et des centaines d'autres ont été blessés ou capturés. Nombre de ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été capturés étaient membres du régiment Essex and Kent Scottish, qui, comme son nom l'indique, vient de ma région de l'Ontario. L'été dernier, le maire de Windsor a organisé un dîner pour commémorer cet anniversaire, et j'ai été fort impressionné par la façon dont les survivants continuent à apporter leur contribution au Canada.

Lundi, et durant toute l'année, n'oublions jamais ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté au Canada. Nous nous souviendrons d'eux.

Questions orales

[Français]

LE DÉPUTÉ DE LASALLE—ÉMARD

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, dans un article publié dans l'édition d'hier du journal *Le Soleil*, on apprend que le député de LaSalle—Émard, candidat à la direction de son parti, donnerait davantage de financement pour la santé, l'éducation et les services sociaux s'il était à la tête de ce gouvernement.

Alors qu'il était ministre des Finances, le député de LaSalle—Émard a coupé plus de 30 milliards de dollars dans les transferts sociaux aux provinces, en plus de dérober systématiquement les surplus de la caisse de l'assurance-emploi, un autre 40 milliards.

Dans ce même article, il ose affirmer: «Je crois qu'il est impardonnable que nous n'ayons pas mis sur pied un programme pour assurer les services aux handicapés.»

Le député, alors ministre des Finances, a resserré les règles d'accessibilité du crédit d'impôt pour personnes handicapées, obligeant ainsi des milliers de personnes handicapées à vivre sous le seuil de la pauvreté.

Le député de LaSalle—Émard, candidat à la succession du Parti libéral du Canada, fait partie de ce gouvernement depuis neuf ans. Il est à la base de toutes les coupures sauvages touchant les plus démunis, les personnes malades et handicapées.

J'espère que les gens vont s'en souvenir. Quelle hypocrisie!

* * *

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

M. Mark Assad (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, les déclarations faites par le ministre du gouvernement du Québec responsable de la région de l'Outaouais québécois, M. Sylvain Simard, concernant l'autoroute 50, ont semé de la confusion auprès de la population de l'Outaouais. Les allégations qu'il a faites n'étaient pas exactes.

J'invite donc le ministre des Transports du Canada à aviser le ministre des Transports du Québec qu'ils ont l'option d'inclure l'autoroute 50 dans le cadre du réseau routier national puisque la construction des routes est de juridiction provinciale.

De plus, le gouvernement du Québec n'a pas encore cru bon de réclamer les 108 millions de dollars qui existent à l'heure actuelle dans le Programme stratégique d'infrastructures routières.

Si le Québec veut utiliser les 108 millions de dollars mis à sa disposition par le gouvernement du Canada, le Québec doit inscrire l'autoroute 50 sur la liste des routes du réseau routier national. À ce moment-là, l'autoroute 50 pourra être inscrite dans le cadre du programme sur les infrastructures routières.

* * *

[Traduction]

LE JOUR DU SOUVENIR

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, tous les ans, la journée du 11 novembre est marquée par des cérémonies, le dépôt de couronnes et l'observation de moments de silence pour ceux qui ont servi leur pays avec un courage et un dévouement héroïques, ceux qui ont consenti le sacrifice suprême pour notre liberté.

L'accent est mis en grande partie sur des guerres survenues il y a longtemps, mais, pour la première fois, nous rendons hommage à des Canadiens morts au combat dans l'année en cours. On nous

rappelle clairement l'incroyable contribution de notre personnel militaire à notre pays, ainsi que leur dévouement désintéressé envers notre sûreté et notre sécurité.

Lundi, pendant que tous les Canadiens s'arrêteront pour se souvenir des efforts consentis par nos forces armées, les électeurs de ma circonscription, Cumberland—Colchester, pleureront en même temps la perte d'un des leurs. En effet, le simple soldat Nathan Smith, âgé de 27 ans et originaire de Tatamagouche, en Nouvelle-Écosse, est l'un des soldats qui ont été tués durant la campagne en Afghanistan. Comme bien d'autres avant lui, ce jeune et héroïque Canadien a servi son pays avec dévouement et son sacrifice ne sera jamais oublié.

* * *

● (1115)

LE RAMADAN

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite «Ramadan Mubarak» à tous les musulmans au Canada.

Mercredi marquait le début du mois de jeûne au cours duquel les musulmans de toute la planète s'abstiennent de nourriture et de boisson du lever au coucher du soleil. Tout au long de ce mois, les musulmans se consacrent à leur famille et à leur culte, font des offrandes, méditent et resserrent leurs liens communautaires. C'est une période de paix et d'harmonie.

Le ramadan offre aux Canadiens l'occasion d'apprendre à se connaître. Il leur offre l'occasion d'apprendre à mieux connaître l'islam et la communauté musulmane au Canada. Les Canadiens alimentent et chérissent leur pluralité. Nous partageons une vision d'un pays où l'on connaît et apprécie les diverses provenances de ses citoyens. La fin du ramadan sera marquée par des célébrations et des prières, le 6 décembre, jour du *Eid ul-Fitr*, ou dernier jour du jeûne.

[Français]

Le Président: Les honorables députés ont déjà remarqué que quelques-unes de nos lumières ont cessé de fonctionner.

[Traduction]

La présidence peut seulement dire qu'elle craignait que nos téléspectateurs ne trouvent la Chambre moins brillante qu'elle ne devrait, mais elle avait tout de même la certitude que les questions et réponses ne seraient pas moins éclairées malgré le manque de lumière. Maintenant que la lumière est revenue, tout est clair, et nous pouvons poursuivre la période des questions.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le manque de priorités du gouvernement met la sécurité du Canada en péril.

La Garde côtière doit laisser ses navires au quai parce qu'elle n'a pas les moyens de payer le carburant. On a dû interrompre les patrouilles navales, rendant ainsi nos frontières vulnérables. Le gouvernement libéral est très satisfait de laisser les États-Unis assurer notre sécurité. Hier, le ministre a dit ceci:

Le pays est entouré de beaucoup d'eau. Pour le Canada et les États-Unis, c'est toujours un défi d'assurer la défense des eaux. Nous travaillerons en plus étroite collaboration en ce sens dans l'avenir.

*Questions orales***L'IRAK**

Spécialement en cette période de l'année où nous honorons nos militaires, pourquoi le gouvernement abandonne-t-il nos forces armées et confie-t-il à d'autres le soin d'assurer notre sécurité?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est loin d'abandonner nos forces armées.

La collaboration avec les Américains pour la défense de l'Amérique du Nord remonte à 1940 et au traité d'Ogdensburg, qui avait été signé par notre premier ministre de l'époque et Franklin Delano Roosevelt. Nous faisons front commun avec les Américains depuis 1940 pour défendre le continent, et il n'y a donc rien de nouveau à cela.

Pour ce qui est de la marine, nous avons annulé des choses absolument non essentielles, comme les dépenses de déplacement en service commandé, qui seront réduites. Les fonctions de base de la marine relativement à la défense de nos côtes demeurent pratiquement intactes.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'action conjointe, c'est une chose, mais la responsabilité conjointe, c'est une tout autre chose; c'est céder notre souveraineté à quelqu'un d'autre. Le manque de prévoyance et de planification du gouvernement a eu une conséquence bien précise. Les forces armées disent qu'il leur manquera 100 millions de dollars cette année.

N'est-il pas intéressant de constater que les jets Challenger, ces appareils de luxe choisis par le Cabinet, ont coûté exactement le même montant? Pourquoi le Cabinet a-t-il choisi d'acheter des jets luxueux au lieu de voir aux besoins de nos forces armées, une vraie priorité?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, la guerre au terrorisme a fait que nous avons déjà reçu 295 millions de dollars de plus. Tout cela est très normal. Quant aux 100 millions de dollars, des discussions sont actuellement en cours avec le Conseil du Trésor et le ministère des Finances.

Pour ce qui est de céder notre souveraineté, le député a tout à fait tort. Ce groupe de planification avec les Américains protégera la vie des Canadiens et des Américains, mais il ne mettra absolument pas nos soldats et nos marins sous commandement américain.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a de quoi s'endormir avec ce genre de réponse. L'an dernier, l'ancien ministre des Finances a dit que le gouvernement fournirait tous les fonds nécessaires pour la sécurité nationale. Il n'a manifestement pas tenu parole.

Le gouvernement n'a tout simplement pas prévu un budget suffisant pour les forces armées. Voici la question que j'ai déjà posée, et je veux que le ministre de la Défense y réponde. Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi de dépenser 100 millions de dollars pour acheter des jets de luxe alors que nos forces armées ont dit qu'il leur manquait justement 100 millions de dollars? Pourquoi?

• (1120)

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, pour ce qui est de ses remarques concernant l'insuffisance du dernier budget en matière de sécurité, je rappellerai au député d'en face que nous dépenserons plus de 7 milliards de dollars sur cinq ans, dont une partie a déjà été versée aux forces armées et une autre a servi à financer d'autres mesures de sécurité. Il pense peut-être que 7 milliards de dollars, ce n'est pas beaucoup d'argent. Personnellement, je trouve que c'est une somme considérable.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le Président, malheureusement, la position du Canada n'a pas toujours été exempte d'ambiguïté en ce qui concerne le non-respect, par Saddam Hussein, des résolutions de l'ONU sur les armes de destruction massive de l'Irak.

Dans un vote marquant qui a eu lieu à l'ONU il y a quelques instants, le Conseil de sécurité a approuvé par 15 voix contre aucune une résolution exigeant un accès total pour les inspecteurs de l'ONU et prévoyant des conséquences en cas de manquement aux résolutions.

Le premier ministre va-t-il maintenant donner un appui sans équivoque à la résolution de l'ONU?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je me suis entretenu avec le premier ministre ce matin, et il félicite l'ONU et le secrétaire général de tout le travail accompli pour parvenir à cette résolution. Il a également présenté ses félicitations ce matin au président Bush.

Selon moi, il n'y rien d'ambigu dans la position du Canada au sujet de l'Irak. Nous avons appuyé l'organisation internationale qui doit s'occuper de ces questions, l'ONU, et nous sommes très heureux de la résolution adoptée aujourd'hui.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous sommes heureux que tout soit enfin clair dans cet important dossier. Ce sera bientôt le 11 novembre et nous rappellerons le souvenir des plus de 100 000 Canadiens qui ont sacrifié leur vie pour la paix au cours du XX^e siècle. Or, on a également déclaré que, si nous voulons éviter la guerre, tous les pays doivent continuer d'insister auprès de Saddam Hussein pour qu'il accepte cette résolution et se plie à ses obligations.

Le premier ministre pourrait-il nous dire quelles mesures le gouvernement a prises pour faire savoir à l'ambassadeur de l'Irak et à Saddam Hussein que le Canada appuie la résolution sans réserves?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre va faire une déclaration publique, si ce n'est déjà fait. Il est certain que nous appuyons à la fois l'ONU et la résolution qu'elle a adoptée. Je suis persuadé que, à Bagdad, on comprend que nous appuyons fermement l'ONU dans cette affaire.

* * *

[Français]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, il y a quatre semaines, le premier ministre affirmait qu'il se réservait le droit de prendre lui-même des sanctions contre des ministres coupables de manquement à l'éthique. On peut s'interroger sur les véritables intentions du premier ministre, lorsque les preuves s'accumulent contre l'ancien secrétaire d'État au Sport amateur, et qu'on attend toujours un geste concret de sa part.

Est-ce que le premier ministre compte faire la seule chose qui s'impose dans les circonstances, soit d'exiger la démission de l'ex-secrétaire d'État au Sport amateur?

Questions orales

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, on m'a informé que toutes les procédures et tous les règlements ont été suivis dans ce cas. Au nom du premier ministre, je dis qu'il appuie fortement le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration qui est un bon ministre.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Plus ça change, plus c'est pareil!

L'hon. David Collenette: C'est un bon ministre et je pense que je parle au nom de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a mis lui-même l'éthique à l'ordre du jour, et pour bien montrer sa détermination, il a soutenu qu'il s'en occuperait personnellement. Le gouvernement prétend vouloir faire face au défi que pose l'éthique, parce qu'il serait sensible aux critiques de la population. Les agissements de l'ex-secrétaire d'État au Sport amateur constituent un autre test pour ce gouvernement.

Combien faudra-t-il de courriels et de commentaires pour que le premier ministre entende vraiment raison et exige la démission de l'ex-secrétaire d'État?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, j'aimerais expliquer à la Chambre et au député qu'en ce qui concerne la notion juridique de l'existence et de l'entrée en vigueur du contrat, la demande est datée du 29 mai. Le contrat lui-même est daté du 30 mai. Si quelque activité que ce soit a été entreprise par une personne du secteur privé avant ces dates, la responsabilité repose entièrement sur cette personne et cela n'engage en rien le gouvernement.

• (1125)

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ): Monsieur le Président, un courriel du 17 mars confirme l'intervention de l'ancien secrétaire d'État au Sport amateur pour imposer Everest. Une réunion de travail le 10 avril 2000 identifie Everest comme un joueur clé dans la mise en place du plan pour la tournée de l'ex-secrétaire d'État. Deux semaines avant qu'elle obtienne le contrat, Everest a terminé le site Internet, et trois jours après avoir obtenu le contrat, soit le 2 juin, Everest lance la tournée de l'ex-secrétaire d'État à Fredericton.

Qu'est-ce que le premier ministre veut de plus pour congédier l'ancien secrétaire d'État au Sport amateur?

L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, c'est nous qui avons fourni le courriel.

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ): Monsieur le Président, les faits sont là et tout le monde comprend que l'ex-secrétaire d'État au Sport amateur est intervenu pour qu'Everest, la firme de son ami Claude Boulay, obtienne le contrat. C'est l'ensemble du gouvernement qui est éclaboussé parce qu'un seul ministre s'accroche.

Qu'attend le premier ministre pour lui demander, maintenant, sa démission?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commis-

sion canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, peu importe ce qu'une compagnie a pu faire en espérant recevoir un contrat, c'est entièrement à ses risques qu'elle l'a fait. Comme on l'a vu dans le passé, il arrive parfois que nuise à la compagnie en question. J'aimerais rappeler l'exemple survenu l'été dernier, quand un moratoire a été imposé sur certaines activités. Des gens avaient entrepris des travaux pensant décrocher un contrat, mais le gouvernement en a décidé autrement.

* * *

LA SANTÉ

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, il est de plus en plus clair que les affairistes et les tenants de la privatisation des soins de santé sont impatients d'annoncer la mort du régime de soins de santé, avant même que Roy Romanow n'ait eu la chance de publier son rapport. Nous avons appris aujourd'hui que l'Ontario essayait de dépasser la Colombie-Britannique qui tente elle-même de rattraper l'Alberta en déliant les cordons de sa bourse pour les hôpitaux à but lucratif. Tout cela se produit même si nous avons obtenu toutes sortes de preuves, y compris les données recueillies par la commission Romanow, qui montrent que les hôpitaux privés ne fournissent pas des soins de meilleure qualité ou plus efficaces.

Le gouvernement fédéral compte-t-il rester coi devant tout cela et remettre le trophée des soins de santé?

[Français]

M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. C'est définitivement une question d'actualité ces jours-ci.

Il est évident que le gouvernement du Canada a toujours été très clair: la loi canadienne sera respectée. Les gens qui ont besoin d'avoir accès aux soins de santé nécessaires y auront accès. C'est pour cela que dans cette révision, le gouvernement a demandé l'étude de M. Romanow et nous devrions avoir le rapport officiel à la fin du mois. Nous allons regarder ce rapport et également celui de la Commission Kirby. À partir de là, nous prendrons les décisions qui s'imposent pour s'assurer que tous les Canadiens et Canadiennes auront accès...

Le Président: La députée de Winnipeg-Centre-Nord a la parole.

[Traduction]

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, je suis tentée de poser au gouvernement la même question qu'a posée hier M. Romanow: Où est la substance? N'a-t-on pas pris nettement conscience de cette érosion des fondements de notre système de santé? Le Collège des médecins de famille du Canada nous a appris hier que 4,5 millions de Canadiens doivent attendre pour consulter un médecin de famille, le tout premier point d'accès et la pierre angulaire de notre système de santé.

A-t-on un plan d'action pour garantir aux Canadiens l'accès à des services de santé gratuits et de qualité?

Questions orales

[Français]

M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très au courant de ce qui se passe dans le monde médical. Nous savons très bien qu'au cours des dernières années, il y a eu des changements dans la façon dont les médecins pratiquent la médecine. J'étais là et j'ai vu les changements.

Il est certain que cela a créé un petit peu de turbulence dans le système. C'est pourquoi, en l'an 2000, les premiers ministres s'étaient entendus pour injecter 800 millions de dollars pour assurer un meilleur accès aux soins de première ligne. Nous allons continuer dans cette foulée et je peux assurer ma collègue que nous veillons au grain.

* * *

[Traduction]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, PC): Monsieur le Président, nous avons débattu hier de la nouvelle loi sur la citoyenneté proposée par le gouvernement, le projet de loi C-18. Le problème avec les deux derniers projets de loi sur le même sujet que le gouvernement a tenté de présenter, soit les projets de loi C-63 et C-16, est qu'ils créaient deux catégories de citoyens canadiens: ceux qui sont nés ici et ceux qui ont été naturalisés au Canada.

Pourquoi la nouvelle loi favorise-t-elle également la création de deux catégories de citoyens canadiens?

• (1130)

M. Mark Assad (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, les affirmations du député sont tout à fait inexacts. Il ne s'agit pas d'un système à deux vitesses. C'est très simple. La nouvelle loi précise que les personnes adoptées à l'étranger obtiennent immédiatement la citoyenneté canadienne. C'est une bonne nouvelle pour les familles qui veulent adopter quelqu'un.

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, PC): Monsieur le Président, c'est l'application régulière de la loi qui fait problème. Aux termes de l'article 17 du projet de loi, le ministre est autorisé à retirer la citoyenneté canadienne à des citoyens naturalisés dans les cinq premières années suivant leur naturalisation. Les conditions de la citoyenneté sont donc différentes selon que la personne est née ici ou qu'elle a été naturalisée canadienne.

Pourquoi le ministre continue-t-il de souscrire à l'existence de deux catégories de citoyens au Canada?

M. Mark Assad (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, je pense que le député est dans l'erreur. L'existence d'un processus judiciaire ne fait aucun doute. Il en sera question dans nos délibérations et je suis persuadé que le député obtiendra alors toutes les réponses à ses questions.

* * *

L'ENREGISTREMENT DES ARMES À FEU

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les Canadiens vivant à Toronto sont de plus en plus victimes de crimes commis avec des armes à feu. Au cours de la dernière fin de semaine d'octobre, quatre personnes ont été tuées à l'aide d'armes à feu et cinq autres ont été blessées dans trois incidents distincts.

Au lieu de s'en prendre aux propriétaires d'armes et aux chasseurs honnêtes en leur imposant un système d'enregistrement des armes à feu qui coûte un milliard de dollars, le gouvernement libéral devrait adopter une position très ferme à l'égard de l'utilisation des armes à feu à des fins criminelles.

Quand le gouvernement va-t-il présenter une loi pour veiller à confirmer les peines minimales obligatoires pour les criminels reconnus coupables d'avoir utilisé une arme à feu dans la commission d'un crime?

M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le ministre de la Justice a parlé récemment d'examiner le Code criminel dans son ensemble. À cet égard, la semaine dernière, il a organisé une table ronde pour examiner l'avenir du Code criminel. Nous allons nous pencher sur toutes ces questions dans les mois à venir.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les tables rondes et l'examen des questions ne suffisent tout simplement pas pour les habitants de Toronto ou de toute autre ville au Canada. Il est clair que plutôt que de gaspiller du temps et de l'argent à enregistrer les fusils de chasse, le gouvernement devrait adopter des lois sévères à l'égard des criminels qui utilisent des armes à feu.

Le chef de la police de Toronto, M. Fantino, croit que l'accroissement de la violence dans sa ville est attribuable «aux armes, aux drogues et aux bandes criminelles».

Au lieu de cibler les propriétaires d'armes à feu honnêtes, pourquoi le gouvernement libéral ne promulguerait-il pas des peines consécutives pour les crimes commis à l'aide d'armes à feu?

M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, le processus d'examen qui est en cours avec le ministre permettra de se pencher sur des questions de cette nature. Nous avons fourni des outils aux organismes d'application de la loi et ces derniers les utilisent. Si d'autres outils sont nécessaires, nous les fournirons.

* * *

[Français]

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, la leader du gouvernement de l'autre Chambre a dit cette semaine que la Chambre des communes et le Sénat auraient bientôt à voter sur les principes de Kyoto. Or, on sait qu'au Sommet de Johannesburg, le premier ministre avait pris l'engagement de ratifier le Protocole de Kyoto avant Noël.

Le premier ministre peut-il nous dire sur quoi exactement portera le vote? Est-ce qu'il portera sur les principes de Kyoto ou sur la ratification du Protocole de Kyoto?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, l'honorable député doit sans doute savoir que la ratification comme telle est une fonction exécutive au Canada. C'est dans notre Constitution. Cette Chambre, bien sûr, se prononcera pour demander au gouvernement de le ratifier. C'est ce que le premier ministre a dit.

Questions orales

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, la situation est aussi ambiguë qu'avant que je pose la question. Le gouvernement peut-il s'engager à ce que, dès le retour des députés à la Chambre, le 18 novembre, il y ait un débat sur la ratification du Protocole de Kyoto afin de faire en sorte que le 21 novembre, lorsque le ministre de l'Environnement rencontrera ses homologues provinciaux, il ait en poche un appui et un mandat de la Chambre des communes en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, l'honorable député vient de poser une question qui est la réponse que je lui ai donnée à la question précédente. C'est un peu difficile à comprendre. En ce qui a trait à sa demande d'avoir le débat à la Chambre avant la consultation auprès des provinces, je pense que la plupart des Canadiens seraient d'avis contraire à cela.

* * *

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, selon Progrès des enfants du Canada, publié dans le Rapport sur le Millénaire de janvier 2000, il se produit chaque jour, dans la ville de Vancouver, une centaine d'infractions concernant le commerce de la sexualité juvénile.

La ville de Coquitlam a récemment adopté une résolution qui demande ce qui suit au gouvernement libéral:

...protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle par des adultes en apportant au Code criminel une modification stipulant qu'aucun adulte ne peut se livrer à une activité sexuelle avec un enfant de moins de 16 ans.

L'âge du consentement est actuellement de 14 ans.

Le gouvernement va-t-il hausser l'âge du consentement qui est actuellement de 14 ans, oui ou non?

● (1135)

M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, nous continuons de faire tout ce que nous pouvons pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants.

L'un des sujets abordés cette semaine concernait la possibilité de hausser l'âge requis pour consentir à une activité sexuelle. Il semble toutefois qu'il serait préférable de légiférer contre les prédateurs eux-mêmes, et c'est ce que nous envisagerons de faire.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, rien n'empêche le gouvernement de faire les deux choses.

Un document du ministère fédéral de la Justice daté de novembre 1999 recommandait de faire passer de 14 à 16 ou même 18 ans l'âge requis pour consentir à une activité sexuelle avec un adulte. Personnellement, je préférerais 18 ans. Il existe une différence de maturité énorme entre les âges de 14 et 16 ans et 16 ans et 18 ans.

En vertu de la loi actuelle au Canada, un homme de 55 ans, par exemple, peut légalement abuser d'un enfant de 14 ans en ayant des relations sexuelles avec lui.

Pourquoi le gouvernement tolère-t-il des lois qui permettent à un homme de 55 ans d'avoir des relations sexuelles avec un enfant de 14 ans?

M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le

Président, la question a été abordée cette semaine au cours des rencontres fédérales-provinciales-territoriales. Il y a des écarts d'opinion considérables sur le choix de la solution appropriée.

Nous abordons le problème dans une optique plus large et nous tentons de prendre des mesures à l'égard des agresseurs en puissance.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, jusqu'à hier, le gouvernement du Canada déconseillait à ses citoyens nés dans huit pays de voyager aux États-Unis en raison du traitement spécial et discriminatoire qui leur était réservé à la frontière.

Hier, le Canada a levé cet avertissement, se disant rassuré par les propos du procureur général des États-Unis à l'effet que les personnes visées dorénavant seront celles qui «répondent aux critères fondés sur le renseignement de sécurité pour la prévention du terrorisme».

Comment le gouvernement canadien peut-il se dire rassuré par les propos de John Ashcroft, alors qu'il nous confirme que les agents américains pourront toujours prendre des décisions arbitraires?

[Traduction]

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse que l'on pose la question, ne serait-ce que pour faire passer le message du ministre à la Chambre. Le ministre avait l'assurance, étant donné des propos tenus par M. Ashcroft hier et des discussions qu'il a eues, que le pays de naissance ne déclencherait pas le système américain d'enregistrement de sécurité des entrées et des sorties. Les propos tenus par M. Ashcroft hier le confirment.

Nous en sommes heureux et nous continuons à suivre la situation, mais cette confirmation apaise nos craintes pour le moment.

[Français]

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, le commissaire à la protection de la vie privée a proposé d'enlever le lieu de naissance des passeports canadiens afin d'éviter ce type de discrimination.

Le ministre ne reconnaît-il pas que s'il suivait la recommandation du commissaire à la protection de la vie privée, il serait beaucoup plus difficile pour les Américains de faire preuve de discrimination à la frontière?

[Traduction]

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, la question me laisse un peu perplexe. Je ne crois pas que nous ayons modifié le moins de notre approche à l'égard des questions qu'a soulevé l'article qui expose ses opinions.

Le Canada aussi, en tant que pays souverain, exige parfois des visas de la part de résidents permanents d'autres pays, même de pays du Commonwealth. À l'instar des États-Unis, nous avons nos règles et nous essayons de ne pas...

Questions orales

Le Président: Le député de Red Deer a la parole.

* * *

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre et le ministre de l'Environnement ont souvent dit à la Chambre que le Protocole de Kyoto ne coûterait pas très cher aux Canadiens. Ils ont cité les chiffres de 3 cents le baril de pétrole conventionnel et de 13 cents le baril de pétrole extrait des sables bitumineux.

Le ministre de l'Environnement prendra-t-il l'engagement aujourd'hui à la Chambre de donner aux Canadiens la garantie écrite que le gouvernement fédéral assumera tous les coûts supérieurs à ces chiffres fictifs?

• (1140)

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, quand on fait des prédictions sur 10 ans, on essaie de fournir les meilleurs renseignements économiques possibles. Toutefois, cette année, le taux de croissance de l'économie canadienne a été trois fois supérieur à ce que le secteur privé avait prédit il y a seulement un an.

Les résultats sont tellement meilleurs que ce à quoi s'attendaient les prévisionnistes du secteur privé qu'il est un peu difficile de donner le genre de précisions que réclame le député pour dans 10 ans.

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'industrie dit que ces chiffres sont totalement irréalistes et qu'elle ne voit pas comment elle pourrait les atteindre.

Le ministre de l'Environnement a fait une présentation en PowerPoint lors de la rencontre des ministres de l'Environnement et de l'Énergie qui a eu lieu il y a plusieurs semaines à Halifax. Elle était vague et dépourvue de détails.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, lors de la rencontre avec les provinces prévue pour le 21 novembre, il fournira des détails sur les coûts, sur le plan de mise en oeuvre et sur les mesures législatives y afférentes?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le député est en train de faire exactement la même chose que les prévisionnistes du secteur privé il y a un an. Ils disaient qu'il nous serait impossible d'atteindre ces chiffres, mais 10 mois plus tard, on avait créé 459 000 emplois nouveaux. Ils pensaient que c'était impossible, mais notre gouvernement y est parvenu. Les gens d'en face ne semblent pas vouloir le comprendre.

Le député prétend que nous ne pourrions atteindre les chiffres que nous avons fixés. Je lui garantis que, lorsque nous publions des chiffres de ce genre, basés sur des analyses très sérieuses faites par les provinces, les territoires, le secteur privé et nous-mêmes, nous avons fermement l'intention de les atteindre.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.): Monsieur le Président, Statistique Canada a publié récemment d'excellentes nouvelles économiques au sujet de l'emploi au Canada. Les partis de l'opposition, jusqu'à tout récemment, ne savaient rien des bons résultats obtenus par le gouvernement sur le plan économique.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances pourrait-il informer certaines personnes des nouvelles économiques rendues publiques hier?

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je serai plus qu'heureux de présenter au député d'excellentes nouvelles économiques et d'éclairer l'opposition à ce sujet.

Tout d'abord, grâce aux politiques économiques et à la gestion budgétaire judicieuses du gouvernement, le tout associé à un secteur privé solide et dynamique, le taux de chômage a actuellement été ramené à 7,6 p. 100. Concrètement, 33 000 emplois ont été créés en octobre, et 459 000 l'ont été cette année seulement.

Le gouvernement a trouvé la bonne formule, et nous sommes sur la bonne voie.

* * *

L'IRAK

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, comme nous l'avons appris plus tôt ce matin, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté en faveur de la résolution parrainée par les États-Unis au sujet de l'Irak.

Cette résolution somme l'Irak de respecter les résolutions précédentes de l'ONU concernant les inspections liées aux armements, faute de quoi il s'exposera à des conséquences graves. Il n'autorise toutefois pas le recours à la force militaire sans de nouvelles consultations de l'ONU. Ce n'est toutefois pas la position du gouvernement des États-Unis; celui-ci prétend que cette résolution n'interdit pas le recours à la force militaire. C'est là la position des Américains.

Le gouvernement du Canada croit-il, comme son homologue américain, que cette résolution permet le recours à la force militaire sans qu'il soit nécessaire d'obtenir d'autres autorisations des Nations Unies à cet égard?

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada se réjouit de l'adoption ce matin de la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette résolution fait état de tous les aspects fondamentaux. Elle établit très clairement qu'il incombe à l'Irak de se conformer aux demandes de l'équipe de M. Blix et d'être très ouverte et transparente sur ce qui se trouve ou non en Irak.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies sera saisi de toute indication allant à l'encontre de la résolution, comme il se doit.

* * *

LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, nous avons appris que le gouvernement canadien a retiré l'avertissement qu'il avait émis à l'intention des voyageurs canadiens se rendant aux États-Unis. Nous savons maintenant que le Canada a agi trop vite puisque les Canadiens continuent d'être humiliés à la frontière.

Le gouvernement acceptera-t-il de créer un groupe de travail sur la sécurité aux frontières, qui serait chargé d'étudier l'établissement de profils raciaux et de faire rapport au Parlement des mesures à prendre pour protéger les citoyens canadiens?

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tous préoccupés par les longues attentes et le stress infligés à nos concitoyens aux frontières. Par contre, ne soyons pas trop pessimistes.

Questions orales

Hier, M. Ashcroft a confirmé exactement ce que nous voulions entendre, soit que le lieu de naissance inscrit sur nos passeports ne déclenchera plus le système américain d'enregistrement de sécurité des entrées et des sorties. Il faut faire confiance aux spécialistes de notre ministère. Nous surveillerons attentivement tout incident particulier. Si des incidents se produisent, nous espérons qu'ils seront signalés et nous prendrons les mesures qui s'imposent.

* * *

• (1145)

LA DÉFENSE NATIONALE

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, je veux revenir à la question posée par le député de Macleod. Le ministre de la Défense nationale a tergiversé et n'a pas répondu directement à la question. Laissez-moi lui donner une autre chance.

Le ministre affirme que la marine n'était pas autorisée à dépasser son budget, et pourtant le Cabinet a dépassé son propre budget, précisément d'une somme de 100 millions de dollars, en faisant l'acquisition de nouveaux Challenger, contre l'avis de tous les fonctionnaires.

Pourquoi la marine doit-elle respecter certaines restrictions budgétaires alors que la sécurité nationale est en jeu, tandis que le Cabinet, lui, peut faire fi de ces restrictions pour acquérir des biens de luxe? Il y a deux poids deux mesures dans ce cas-ci. Comment le ministre explique-t-il la situation?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas deux poids deux mesures. Le député n'est sûrement pas sans savoir que la somme de 100 millions de dollars utilisée pour l'achat des Challenger n'a pas été puisée dans le budget de défense. Elle a été remise au ministère. Par conséquent, il n'y a aucun lien entre ces sommes si ce n'est qu'elles s'élèvent toutes deux à 100 millions de dollars.

* * *

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Voilà, monsieur le Président, le ministre qui va trouver des fonds pour les forces armées, échec sur échec, semaine après semaine.

J'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Au début de la semaine, le premier ministre a dit à son caucus qu'il avait reçu des offres d'emploi de sept cabinets d'avocats. Les règles à l'intention des fonctionnaires sont claires à cet égard. Conformément à l'article 39 du Code régissant les conflits d'intérêts et l'après-mandat s'appliquant à la fonction publique:

Ils [les employés] doivent divulguer par écrit [...] toutes les offres sérieuses d'emploi [...] qui risquent de les placer dans une situation de conflits d'intérêts...

Le premier ministre a-t-il divulgué par écrit au conseiller en éthique les offres qu'il dit avoir reçues...

Le Président: Le ministre des Transports a la parole.

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je vois maintenant pourquoi le député a décidé de prendre sa retraite. Aucune personne normalement constituée n'accorderait la moindre attention à une question pareille.

* * *

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous suspendons normalement le droit à la

liberté prévu dans la Constitution lorsqu'une personne est reconnue coupable d'un crime. Des Canadiens indignés disent que des personnes incarcérées pour avoir violé le Code criminel ne devraient pas avoir un mot à dire dans son évolution en étant autorisées à voter.

L'Association canadienne des policiers a demandé au gouvernement de créer une commission royale chargée d'examiner le système carcéral en général et de trouver une solution immédiate à l'injustice causée par la décision de la Cour suprême concernant le droit de vote des prisonniers. Le gouvernement va-t-il se conformer à la demande faite par 28 000 policiers?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député pose deux questions différentes. Je vais répondre à celle concernant la Loi électorale du Canada.

Des fonctionnaires se penchent actuellement sur cette question. Je l'ai mentionné dans le passé, car c'est bien sûr une question qui préoccupe bon nombre de députés, y compris celui de Provencher qui, soit dit en passant, a accordé aux prisonniers provinciaux le droit de vote lorsqu'il était ministre provincial au Manitoba. Il a oublié de mentionner ce fait l'autre jour.

M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la Cour suprême a laissé les Canadiens pantois en autorisant la semaine dernière les prisonniers fédéraux à voter. Des défenseurs de cette décision disent que le nombre relativement peu élevé de détenus ne fera pas de différence sur le plan électoral. Ce n'est pas une question de chiffres. C'est une question de principe.

Des tueurs privent leurs victimes du droit de vote pour toujours. Pourquoi serait-il si impensable de suspendre leur droit de vote pendant qu'ils sont incarcérés? Le ministre de la Justice présentera-t-il immédiatement un amendement constitutionnel visant à laver l'affront fait aux victimes de crimes et à tous les citoyens respectueux de la loi?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est une décision de la Cour suprême. Ce n'est même pas une décision qui peut être contournée, comme il le sait, en invoquant la disposition d'exemption, ce que suggérait l'autre jour son porte-parole tout en oubliant de dire que, lorsqu'il était ministre provincial au Manitoba, il accordait aux prisonniers provinciaux le droit de voter.

Cela demeure pour nous un sujet de préoccupation. J'ai dit au député que nous analysons la situation de très près. Elle préoccupe vivement le gouvernement et n'a rien à voir avec le genre de propos absurdes que nous entendons.

* * *

[Français]

L'USINE AGROPUR DE CHAMBORD

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, la réponse du secrétaire d'État pour le développement des régions du Québec n'a pas répondu aux attentes des citoyens du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ces derniers veulent conserver leur usine et continuer de transformer leurs produits sur place. Une situation exceptionnelle comme celle-là exige des solutions exceptionnelles.

Est-ce que le secrétariat d'État peut comprendre que les programmes existants sont inacceptables et inapplicables à une situation d'urgence?

• (1150)

L'hon. Claude Drouin (secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit cette semaine à la Chambre, il y a eu des rencontres organisées avec l'Agence de développement économique, les 4 et 5 novembre. Nous travaillons avec les gens du milieu. J'aimerais que la députée du Bloc, au lieu de chercher des coupables, travaille avec des gens de la région pour trouver des solutions pour soutenir la région. C'est comme ça qu'on doit travailler. C'est ce qu'on s'engage à faire de notre côté de la Chambre.

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, je n'ai pas de leçons à recevoir du secrétaire d'État. Je me suis toujours occupée de ma région. C'est pour cela qu'on a eu la route 175 dans le parc des Laurentides.

La dernière fois que le secrétaire d'État a tenté d'appliquer des programmes réguliers à une situation d'urgence, cela s'est révélé catastrophique.

Est-ce que le secrétaire d'État peut comprendre qu'il va falloir bien plus que des programmes réguliers pour sauver l'usine de Chambord et empêcher son démantèlement?

L'hon. Claude Drouin (secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, cela me permet de féliciter notre collègue de Chicoutimi—Le Fjord, qui a travaillé très fort pour la réalisation de la route 175 avec l'aide du gouvernement canadien.

Les décisions ne se prennent pas du côté de l'opposition, mais bien du côté du gouvernement. C'est nous qui avons démontré qu'on avait la route 175 à coeur, comme le développement de la région.

C'est ce qu'on va faire avec les gens de l'usine d'Agropur quand la rencontre aura lieu entre ces gens et Agropur pour décider de ce qui arrivera lors de la prochaine étape concernant l'usine. Nous les accompagnerons, avec les gens du milieu et de Développement économique Canada, dans leurs décisions.

* * *

[Traduction]

LES PARCS NATIONAUX

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la ministre du Patrimoine canadien n'a pas de plan d'action pour enrayer la tuberculose chez les wapitis du parc national du Mont-Riding.

Du fait de l'inaction des libéraux, les éleveurs du Manitoba doivent engager des frais supplémentaires pour dépister la tuberculose chez leur cheptel vif avant de le faire sortir de la province. Ces coûts sont directement imputables à l'inaction de la ministre dans le dossier de la tuberculose.

Le gouvernement s'engagera-t-il à rembourser aux agriculteurs ces frais supplémentaires?

L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, il y a deux ans, la Chambre a adopté une loi pour protéger l'intégrité écologique des parcs. Il serait parfaitement ridicule de la part d'une ministre de la Couronne, qui n'a aucune expérience de la médecine vétérinaire ou de la médecine tout court, de prendre des décisions concernant la tuberculose. De telles décisions sont en fait du ressort des scientifiques.

Je serais très certainement ravie de m'entretenir avec toute personne qui s'estimerait lésée par ce processus. Je ne trouve

Questions orales

cependant pas très logique la proposition voulant que je prenne des décisions en matière de tuberculose.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, on apprend cette semaine que l'Irak et la Corée du Nord sont en possession du virus de la variole. Les États-Unis ont mis en place un plan de vaccination à l'intention de l'ensemble de la population américaine, hommes, femmes et enfants, dans les cinq jours suivant le début d'une flambée de variole.

Il faut six mois pour fabriquer un nouveau vaccin. Mais, à ce jour, nous n'avons pas encore commandé ce vaccin.

Les Américains traitent cette menace avec grand sérieux. Pourquoi n'en faisons-nous pas autant?

[Français]

M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux pas croire que mon collègue dise qu'on ne prend pas cela au sérieux. Depuis le 11 septembre, on prend des démarches très importantes pour s'assurer que dans le cas peu probable d'une attaque bioterroriste, on pourra y faire face.

En ce qui a trait plus spécifiquement au problème de la variole, on est très conscients que si jamais cela se produisait, ce n'est pas une chose unique à notre partie du monde. C'est un problème planétaire. C'est pour cela que nous avons entamé des démarches avec tous les pays du globe pour nous assurer que si jamais une telle épidémie arrivait, nous pourrions partager l'information et l'approche pour nous assurer de contrôler l'épidémie.

* * *

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, les municipalités font face à un très sérieux problème concernant les réseaux d'aqueduc et d'égouts. Elles se demandent en effet si le gouvernement envisage ou non certaines initiatives pour alléger leur fardeau à cet égard.

Le secrétaire d'État responsable du Développement rural pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il y a dans les coffres de l'État pour les municipalités canadiennes?

L'hon. Andy Mitchell (secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de dire que 680 millions des 2,1 milliards de dollars alloués au programme d'infrastructures du Canada sont investis en Ontario. À ce jour, 318 projets ont été annoncés, entre autres dans les secteurs de l'alimentation en eau, du traitement des eaux usées, de la santé et de la sécurité. À ce stade, ces projets représentent un investissement de 461 millions de dollars.

Nous nous rendons compte qu'il y a encore beaucoup à faire et le travail se poursuit. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé, dans le discours du Trône, à créer un programme d'infrastructure échelonné sur dix ans, pour aider les municipalités et d'autres.

Questions orales

●(1155)

LES PARCS NATIONAUX

M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a beaucoup d'hostilité entre la direction de Parcs Canada et les usagers des parcs. Les propriétaires fonciers et les concessionnaires ne cessent de dire que les intérêts des groupes environnementalistes et autochtones ont énormément plus de poids auprès des responsables des parcs que les préoccupations des usagers des parcs.

Quand le gouvernement va-t-il considérer les parcs du Canada comme des parcs plutôt que des réserves exclusives?

L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Je pense qu'un des problèmes, monsieur le Président, remonte à la question qui a été posée à propos de la tuberculose. Parcs Canada compte parmi les objectifs de sa mission, qui lui a été confiée par le Parlement, celui de veiller avant toute autre chose à l'intégrité écologique. Cela signifie évidemment donner la priorité à l'environnement.

La direction de Parcs Canada est évidemment très heureuse de rencontrer les groupes, les particuliers et autres qui estiment que leurs intérêts ne coïncident pas avec ceux de l'environnement, mais je pense que les Canadiens attendent de Parcs Canada qu'il donne la priorité à l'environnement.

* * *

LES OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la décision d'employer un hélicoptère civil non destiné aux missions de recherche et sauvetage a causé la mort des capitaines Colin Sonoski et Juli-Ann Mackenzie le 18 juillet cette année.

En outre, sous la direction du présent ministre, les efforts de sauvetage ont aussi souffert du fait que le C-146 est peinturé en vert camouflage. Depuis 1996, on demande que les hélicoptères Griffon soient peinturés en jaune afin qu'ils soient plus faciles à trouver en cas d'écrasement.

N'est-il pas exact que les hélicoptères Griffon n'ont jamais été repeints parce que les militaires attendaient les appareils de remplacement du Sea King qui devaient leur servir d'hélicoptères de recherche et sauvetage?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de répondre à cette question. Elle semble même avoir été préparée par les libéraux car, il y a une ou deux semaines, je me trouvais à Goose Bay et j'ai rencontré un caporal qui a été impliqué dans l'incident en question; il m'a prié personnellement de faire repeindre ces hélicoptères en jaune.

J'ai donné les directives nécessaires pour que les hélicoptères de recherche et sauvetage de Goose Bay soient repeints en jaune et l'opération est en cours.

* * *

[Français]

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, la prolifération des guichets automatiques privés inquiète. Ces guichets ne sont soumis à aucun contrôle et, selon la Sûreté du Québec, pourraient cacher des activités de blanchiment d'argent, de fabrication de cartes clonées et d'enregistrement illégal du NIP.

Le gouvernement peut-il s'engager à légiférer de toute urgence dans ce domaine pour limiter l'expansion de ces guichets privés, les assujettir à une réglementation serrée et renforcer les dispositions du Code criminel afin de lutter contre les fraudeurs et protéger les consommateurs?

[Traduction]

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le système de paiements bancaires du Canada est l'un des plus fiables du monde. De façon générale, le gouvernement ne réglemente pas la fixation des prix des divers services des institutions financières.

* * *

L'AFGHANISTAN

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Voici ma question, monsieur le Président. Hier, le député d'Okanagan—Coquihalla a pris la parole à la Chambre pour dire qu'un an après les attentats du 11 septembre, nous devons envoyer des gens en Afghanistan pour travailler de concert avec les organismes locaux au rétablissement et au renforcement des programmes scolaires pour les femmes et les jeunes d'Afghanistan. Il a déclaré en outre que le Canada devrait maintenant contribuer à la création et au maintien de programmes grâce auxquels la libération en Afghanistan sera une réalité pour les générations à venir.

Cela me donne l'impression que le gouvernement ne fait pas sa part pour appuyer les efforts de reconstruction en Afghanistan.

La secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale peut-elle nous dire ce que fait le gouvernement du Canada à cet égard?

Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, par l'entremise de l'ACDI, le Canada continue d'appuyer les efforts de reconstruction de l'Afghanistan. Depuis le 11 septembre, le Canada a consacré plus de 160 millions de dollars à l'Afghanistan. De ce montant, 22 millions de dollars ont été affectés aux initiatives de reconstruction et de développement, y compris des programmes de formation professionnelle pour les femmes et d'enseignement primaire. L'ACDI travaille sur place avec des organismes réputés comme l'UNICEF, Care Canada et la Croix-Rouge.

Avant de tenir de tels propos erronés, le député d'Okanagan—Coquihalla devrait peut-être...

Le Président: Le député de West Vancouver—Sunshine Coast a la parole.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, après avoir passé 30 ans ici, je viens de découvrir que, en face, on posait des questions arrangées à l'avance. C'est étonnant.

Je donne à la Chambre l'assurance que ma question n'a pas été arrangée à l'avance. Je m'adresse au premier ministre suppléant. Une épée est suspendue au-dessus de la tête du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le gouvernement pourrait-il confirmer que le conseiller en éthique a été saisi de cette affaire? Le conseiller a-t-il remis son rapport? Quand le fera-t-il? Nous partons pour une semaine. Je crois que la population voudrait que cette question se règle.

*Affaires courantes***RECOURS AU RÈGLEMENT**

LES QUESTIONS ORALES

● (1200)

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à une question semblable hier. J'ai dit qu'un député de l'opposition avait déposé une plainte auprès du conseiller en éthique. Je présume que le conseiller étudie la question et qu'il fera rapport en temps opportun.

Ce que j'ai dit tout à l'heure et que je voudrais maintenant répéter en anglais, c'est que tous les députés libéraux ont la plus grande confiance dans le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et apprécient son excellent travail.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, de plus en plus de personnes dénoncent le fait qu'elles ne peuvent recevoir de prestations d'assurance-emploi lorsqu'elles quittent leur travail afin de s'occuper d'un parent malade. Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à remédier à ce problème en permettant aux gens de s'occuper de leurs proches, souffrants ou mourants, «sans mettre en péril leur emploi ou leur revenu».

Quand la ministre du Développement des ressources humaines entend-elle donner suite à cet engagement du discours du Trône?

Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, effectivement, pour le gouvernement, il est prioritaire d'aider les Canadiens et les Canadiennes à trouver un juste équilibre entre le travail et leur vie familiale.

Conformément au discours du Trône, le gouvernement va apporter des modifications à ces programmes pour assurer le soutien nécessaire aux Canadiennes et aux Canadiens qui doivent s'absenter de leur travail pour s'occuper d'un enfant, d'un conjoint ou d'un parent gravement malade ou mourant.

Notre principal objectif sera de répondre adéquatement et efficacement aux besoins des travailleurs canadiens et de leurs familles.

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de l'honorable Geoff Plant, procureur général et ministre chargé des négociations sur les traités, de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

Des voix: Bravo.

* * *

LE JOUR DU SOUVENIR

Le Président: Comme c'est aujourd'hui la dernière séance avant le jour du Souvenir, j'invite tous les députés à se lever et à observer une minute de silence.

[Note de la rédaction: La Chambre observe un moment de silence.]

L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Lorsque le député qui siège au Comité permanent du patrimoine canadien s'est levé pour poser une question, j'ai oublié de le féliciter d'avoir été élu à l'unanimité au poste de vice-président de ce comité. Il a fait du si bon travail qu'il a obtenu l'appui de tous ses collègues. C'est bon de voir que nous avons un comité qui prend des décisions par consensus.

M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Alliance canadienne): Monsieur le Président, dans le même ordre d'idées, maintenant que nous savons que les libéraux «plantent» des questions, je me demande si les réponses doivent servir de fertilisant.

Le Président: Sauf le respect que je dois au député de Kootenay—Columbia, je ne crois pas que ce soit là un recours au Règlement.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, au nom du ministre de l'Industrie, le rapport annuel de Partenariat technologie Canada de 2001-2002.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 10 pétitions.

* * *

● (1205)

LE CODE CRIMINEL

M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Alliance canadienne) demande à présenter le projet de loi C-464, Loi modifiant le Code criminel (taux d'alcoolémie).

—Monsieur le Président, ce projet de loi vise à modifier le Code criminel et était le projet de loi C-464 lors de la session précédente.

Cet amendement prévoirait une nouvelle infraction pour ceux dont le taux d'alcoolémie est supérieur à 0,05. On a dit maintes fois, mais j'estime qu'il vaut la peine de le répéter, que la conduite en état d'ébriété est la principale cause de décès causés par des actes criminels au Canada. De tels décès peuvent être entièrement évités.

J'estime que, s'il est adopté, cet amendement constituera un outil précieux qui permettra aux policiers de tenter, au mieux, d'éliminer les tragédies causées par les accidents dus à la consommation d'alcool, ou, à tout le moins, de les réduire.

Monsieur le Président, je me suis entretenu avec les députés des autres partis et, avec votre autorisation, je demande le consentement unanime pour que ce projet de loi porte le même numéro qu'à la session précédente, soit C-464.

Initiatives ministérielles

Le Président: Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour que ce projet de loi porte le numéro C-464, malgré l'ordre dans lequel il a été présenté?

Des voix: D'accord.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-300, Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales

(La motion est adoptée.)

Monsieur le Président, conformément à l'article 86.1 du Règlement, je souhaite que ce projet de loi soit repris au stade où il se trouvait avant la prorogation.

On a apporté des changements au nom de certaines circonscriptions et le projet de loi ne sert qu'à donner suite à ce que les députés de tous les partis ont demandé.

Le Président: La présidence constate que le texte du projet de loi est inchangé par rapport au projet de loi C-441 à l'étude au moment de la prorogation de la première session de la 37^e législature. Par conséquent, conformément à l'article 86.1 du Règlement, le projet de loi est adopté à toutes les étapes et adopté par la Chambre.

(Le projet de loi est adopté à toutes les étapes et est adopté par la Chambre.)

* * *

LA LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne) demande à présenter le projet de loi C-301, Loi modifiant la Loi sur les télécommunications (restrictions relatives au télémarketing).

—Monsieur le Président, ce projet de loi prévoit un mécanisme par lequel quiconque souhaite être exclu des activités de télémarketing par téléphone ou par télécopieur peut inscrire son numéro de téléphone sur une liste tenue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. La liste est publiée par voie électronique tous les trois mois et les télévendeurs sont tenus de la respecter. Autrement, ils commettent une infraction.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

PÉTITIONS

LE COLLÈGE DE LA PROTECTION CIVILE DU CANADA

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom de résidents de Renfrew—Nipissing—Pembroke. Ils demandent que le Collège de la protection civile du Canada situé à Arnprior, où l'on prépare des Canadiens à gérer des situations d'urgence, reste à Arnprior et que le gouvernement rénove les installations de cette institution pour qu'elle puisse fournir la formation nécessaire aux Canadiens.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des électeurs d'Okanagan—Shuswap.

Ils demandent au Parlement de condamner toute création et utilisation de pornographie juvénile. Ils exigent que le gouvernement adopte une loi claire qui réduira l'exploitation des enfants en punissant sévèrement ceux qui font la promotion ou l'apologie de tout matériel pédopornographique, et en rendant ce matériel illégal au Canada.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Le Président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1210)

[Traduction]

LOI SUR L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION DES DIAMANTS BRUTS

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-14, Loi concernant le contrôle de l'exportation, de l'importation et du transit au Canada des diamants bruts et établissant un processus de certification pour leur exportation en vue de l'exécution par le Canada de ses obligations découlant du processus de Kimberley soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Quand la Chambre a suspendu le débat pour passer à la période des questions, le député d'Île de Vancouver-Nord avait la parole et il lui restait sept minutes et demi pour terminer ses commentaires.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a certaines choses que j'aimerais souligner dans le cadre de ce débat sur le projet de loi C-14, le projet de loi sur les diamants de la guerre.

J'aimerais préciser combien tout cela est terrible. Ce qui est le pire dans ce conflit alimenté par les diamants de la guerre, c'est que les rebelles ont recruté des enfants. Ces derniers sont forcés de commettre des atrocités contre leur propre peuple. Les rebelles entretiennent souvent ces enfants dans un état de dépendance face aux drogues ou les placent dans des situations compromettantes en leur permettant de sauver leur propre vie, les forçant par exemple à tuer des membres de leur famille ou les amputés, ce qui est une méthode fréquemment utilisée pour imposer la volonté de certains aux jeunes opprimés.

C'est dans la République de Sierra Leone qu'on compte le plus grand nombre d'amputations au monde. Une partie du problème, c'est qu'on a utilisé les empreintes de pouce pour identifier les analphabètes au cours des élections nationales. Les rebelles ont recours à la méthode drastique de l'amputation pour s'assurer qu'une bonne partie de la population ne peut pas voter.

Initiatives ministérielles

La dynamique sociale a beaucoup changé dans ce pays. La Sierra Leone était autrefois le centre des activités de l'Afrique de l'Ouest et c'est là que la première université de la région a ouvert ses portes. Cette république était un chef de file dans d'autres courants culturels et sociaux. Elle dispose également de grandes richesses et devrait être le pays le plus riche d'Afrique, et peut-être même le plus riche au monde, par rapport au nombre de ses habitants.

Ce pays a aussi le troisième port naturel le plus profond et le plus grand au monde. Ce port a été utilisé par plusieurs pays durant des conflits armés. Les Britanniques l'ont utilisé pendant la guerre des Falklands.

Nous devons reconnaître et ne pas sous-estimer le rôle des diamants de la guerre dans le développement du terrorisme et d'autres types de terreur. Le monde occidental a un intérêt direct à s'assurer que les actes de terreur ne se perpétuent pas.

Par exemple, dans les années 1980, la Libye avait des camps d'entraînement pour des terroristes appelés à déstabiliser des gouvernements en Afrique de l'Ouest. Le problème a commencé en 1990 au Libéria, puis ce fut le tour de la Sierra Leone où il y eut un soulèvement en 1991. L'année dernière, il a été allégué que le réseau Al-Qaïda avait acheté des diamants du groupe de rebelles FRU en Sierra Leone, de manière à dissimuler ses avoirs après le 11 septembre avant un coup de filet potentiel. Nous savons que le processus de Kimberley, lancé en 2000, a été accéléré dans la foulée des événements du 11 septembre 2002.

Voilà le noeud du problème. Nous devons assurer que les diamants qui font l'objet du commerce mondial sont légitimes, qu'ils ne sont pas salis par la violence et la force, et que les gens achètent des diamants qu'ils savent être légitimes. Cela nécessite davantage que les dispositions aux termes du projet de loi C-14 et que les mesures prévues dans le cadre du processus de Kimberley. Il est essentiel d'avoir une bourse des diamants supervisée qui sera approvisionnée ou située dans tous les endroits où il y a des conflits ou des diamants de la guerre.

Je n'ai rien à ajouter au sujet du projet de loi C-14.

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

* * *

• (1215)

LOI SUR LA CITOYENNETÉ AU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 novembre, de la motion: Que le projet de loi C-18, Loi concernant la citoyenneté canadienne soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Dick Proctor (Palliser, NPD) Monsieur le Président, je suis ravi de participer au débat sur le projet de loi C-18. Je commence par des observations générales, puis je présenterai quelques cas précis survenus dans la circonscription de Palliser. Ces cas pourraient s'avérer d'application générale pour nombre de députés, partout au Canada.

Le projet de loi soulève plusieurs points préoccupants évidents. Il constitue une réponse efficace à l'égard des criminels de guerre et des personnes qui ont enfreint les droits de la personne et qui cherchent à

obtenir la citoyenneté canadienne pour se mettre à l'abri. Il est certes important de remédier aux lacunes et de fermer nos portes à la criminalité organisée. Suite aux attentats du 11 septembre, il faut répondre aux attentes des citoyens en matière de sécurité. Notre caucus ne remet pas en question ces objectifs.

Nous voulons néanmoins que d'autres personnes ne se voient pas injustement refuser la citoyenneté à cause de l'absence de processus approprié ou d'une erreur commise par inadvertance. Nous voulons nous assurer que chaque citoyen possède les mêmes droits et qu'on traite tous les demandeurs de la citoyenneté canadienne de façon égalitaire.

Comme dans le cas de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, le gouvernement parle beaucoup d'ouverture et d'accueil, mais nous voyons ici une mesure législative qui pose des obstacles à l'atteinte de ces objectifs louables.

Dans l'ensemble, le projet de loi C-18 est semblable à son prédécesseur, le projet de loi C-63. On a apporté des améliorations en réponse à des critiques formulées précédemment, mais certaines questions qui posaient des problèmes demeurent inchangées. Contrairement à l'esprit de l'article 12 qui porte sur l'égalité des droits et des obligations de tous les citoyens, chose dont nous avons entendu parler durant la période des questions d'aujourd'hui, on continue de traiter de façon différente les citoyens nés ici et ceux qui ont acquis la citoyenneté à une date ultérieure. En plus des exigences linguistiques et des tests qui ne sont pas imposés aux citoyens de naissance, le projet de loi va permettre la révocation de la citoyenneté dans les cinq ans, mais seulement pour les citoyens naturalisés.

Les exigences en matière de résidence peuvent encore être considérées comme trop strictes par certains.

Les exigences linguistiques et l'incapacité d'utiliser un interprète demeurent une proposition. La connaissance d'une des deux langues officielles peut être en fait un objectif valable relativement à l'établissement et à l'intégration de citoyens. Cependant, en pratique, cela peut constituer un obstacle pour des demandeurs de la citoyenneté qui seraient autrement qualifiés. Cela comprendrait notamment: les membres plus âgés de la famille, les travailleurs à domicile et les réfugiés qui ont peut-être été traumatisés avant de venir au Canada.

La citoyenneté canadienne est le plus important droit que nous pouvons, en tant que nation démocratique, accorder à ceux qui vivent à l'intérieur de nos frontières. Ces droits et obligations définissent les valeurs égalitaires et démocratiques qui sont les nôtres. Personne n'a des droits politiques ou juridiques allant au-delà de la citoyenneté. Le droit d'un citoyen de voter et celui d'être candidat à des élections font partie de nos droits démocratiques fondamentaux. Les règles définissant la citoyenneté touchent droit au coeur de ce que nous sommes collectivement en tant que nation.

La citoyenneté multiculturelle du Canada, notre héritage multiculturel, est unique et est devenue une caractéristique de notre pays aux yeux du monde. Chose certaine, durant ma vie, l'évolution de la citoyenneté canadienne reflète vraiment notre évolution en tant que société à partir de notre passé ethnocentrique jusqu'à notre présent et à notre avenir multiculturels.

Depuis son adoption, la Charte canadienne des droits et libertés est devenue un instrument pour faire respecter les droits des citoyens. Nous devons veiller à ce que cette norme soit appliquée rigoureusement, surtout à une chose aussi fondamentale que la Loi sur la citoyenneté.

Initiatives ministérielles

À la suite des événements du 11 septembre, nous avons été confrontés au défi le plus important des dernières années en ce qui concerne nos droits et nos libertés à titre de citoyens. Il y a ceux qui, en réaction à l'horreur, seraient prêts à limiter énormément les droits et les libertés que cette terre vise à détruire. Nous devons faire très attention de parvenir à un équilibre entre la sécurité et la liberté dans ce projet de loi extrêmement important.

Nous croyons qu'il est inacceptable que certains citoyens canadiens fassent l'objet d'un traitement discriminatoire. L'augmentation du nombre de crimes motivés par la haine visant la race ou la religion est très inquiétante.

● (1220)

Nous avons discuté au sein de notre caucus du cas récent de Maher Arar, un citoyen canadien de 32 ans qui a été arrêté à l'aéroport Kennedy de New York, en septembre dernier. Il était parti de la Tunisie à destination de Montréal. Les autorités américaines l'ont rapidement expulsé vers la Syrie. Ce cas a mis en évidence la fragilité des droits que confère la citoyenneté dans le contexte fragile actuel.

Il y a aussi eu le cas de Rohinton Mistry, l'auteur réputé né en Inde. Il a annulé une tournée de conférences aux États-Unis, parce qu'il craint de faire l'objet d'un harcèlement continué de la part des responsables de la sécurité aéroportuaire aux États-Unis. Nous trouvons cela regrettable et inacceptable.

Le Canada continue de dépendre de l'immigration. Nous avons terminé un débat parlementaire visant à parachever la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

L'objectif avoué du gouvernement est de rendre le Canada plus ouvert aux immigrants. Plus tôt cette année, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes a étudié la question et déposé un rapport à ce sujet. Tous les députés à la Chambre ont reconnu que la prospérité future du Canada dépend de notre capacité d'attirer des immigrants.

Permettez-moi de parler de deux cas précis qui sont survenus ces derniers mois à Regina. Je signale au départ que les bureaux communautaires que j'ai à Moose Jaw et Regina sont probablement saisis d'un plus grand nombre de cas d'immigrants que de toute autre catégorie de cas dont le personnel très compétent de ces deux bureaux doit s'occuper. Je suis certain qu'il ne s'agit pas d'une situation unique et que d'autres députés constateront aussi que la question de l'immigration et les tentatives visant à faire entrer des gens au Canada avec des visas de visiteurs se posent avec la même acuité.

Les deux cas dont je vais parler sont très différents l'un de l'autre, mais ils sont tous deux préoccupants.

Le premier concerne un autochtone nord-américain, M. Charlie Smoke. M. Smoke affirme être né en Ontario, mais il n'a pas de numéro d'assurance sociale. Il réside actuellement à Regina. Il y a quelques années, il travaillait dans une école d'un quartier déshérité, l'école Kitchener. Or, pour être embauché il devait absolument avoir un numéro d'assurance sociale; il a donc utilisé celui de son épouse.

Il n'a jamais nié avoir utilisé le numéro d'assurance sociale de son épouse. Il ne l'a d'ailleurs pas fait à des fins frauduleuses. C'était pour lui la seule façon de pouvoir travailler dans une école qui comptait un pourcentage élevé d'étudiants autochtones, et il y faisait du bon travail.

Cependant, le 19 juin 2001, M. Smoke a reçu la visite d'agents de Citoyenneté et Immigration. C'est à partir de ce moment-là que ses problèmes ont commencé et ils n'ont pas cessé. M. Smoke affirme

que le harcèlement du gouvernement canadien perpétue les pratiques colonialistes qui privent les autochtones de leur droit à l'autonomie en usurpant leurs terres, détruisant ainsi leurs moyens de subsistance et leur enlevant leur identité.

Le ministère de l'Immigration du Canada allègue que M. Smoke est né et a grandi dans le Dakota du Sud et est arrivé au Canada par la suite. Le ministère a tenté de l'expulser l'année dernière, mais les États-Unis ayant refusé de l'accueillir lorsqu'il a été conduit à la frontière, il a été ramené au Canada. Il a été mis en liberté sous caution, et le cautionnement a été versé l'année dernière.

● (1225)

Sa demande de numéro d'assurance sociale a récemment été rejetée. Cependant, il continue de lutter contre le harcèlement exercé par Développement des ressources humaines Canada et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à Regina. On se demande où cela se terminera pour M. Smoke. Il est actuellement en tournée de conférences. On devient de plus en plus sensibilisé au problème d'un autochtone qui insiste sur le fait que les frontières entre le Canada et les États-Unis ne devraient pas le toucher, ni lui ni d'autres autochtones qui se trouvaient au Canada bien avant que ces frontières ne soient établies. C'est en substance le cas de M. Smoke.

L'autre cas concerne une personne d'origine algérienne. Son prénom est Ahmed. Il est arrivé au Canada en 1995 et a demandé le statut de réfugié. Il a vécu à Toronto pendant quelques années. Il s'est ensuite installé à Calgary, où il a épousé une Canadienne, puis il s'est établi à Regina, où il a continué de travailler pendant quatre ans. Il a été cuisinier dans quelques restaurants chics de Regina et, tout comme M. Smoke, il n'a jamais eu de démêlés avec la justice canadienne. Sa demande de résidence permanente pour des motifs humanitaires a été rejetée.

Au cours des derniers mois, il a rencontré des fonctionnaires de l'immigration pour qu'on revoie son dossier. Les gens de l'immigration sont allés chez lui et ont mis en doute l'authenticité de son mariage, insistant pour dire qu'il s'était marié par intérêt.

J'ai été mêlé à ce dossier et j'ai parlé personnellement avec le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration lors de son passage à Regina. Il m'a assuré que son ministère porterait une attention particulière au dossier d'Ahmed. J'ignorais cependant que, ce même jour, Ahmed avait été conduit au bureau d'immigration de Regina, où on a prélevé ses empreintes digitales et on l'a averti que la prochaine fois, on allait probablement l'arrêter et le détenir en attendant un ordre d'expulsion.

Il a été tellement traumatisé par cette expérience qu'il a quitté la ville de Regina. Il vit encore au Canada. Il habiterait maintenant à Montréal, mais je n'en suis pas certain. Il n'a commis aucun crime. Son seul crime a été de vouloir demander la citoyenneté canadienne et de continuer à résider et à travailler à Regina.

Initiatives parlementaires

Ahmed et M. Smoke sont toujours harcelés en rapport avec leur citoyenneté. Voilà qui soulève la question que le ministre de la Citoyenneté et l'Immigration a bien cernée, soit qu'il y a beaucoup de gens au pays qui sont nés à l'extérieur du Canada et qui ont choisi de venir ici et de s'installer dans les grandes villes comme Toronto, Montréal et Vancouver. Les villes de la taille de Regina et de Moose Jaw ne manquent pas et elles auraient intérêt à accroître leur population, et c'est d'ailleurs ce qu'elles voudraient.

Or, ces deux personnes, Ahmed et M. Smoke, qui ont contribué à leur communauté, n'ont jamais eu affaire à la justice, sauf pour ce qui a trait à leurs droits de citoyenneté, mais qui n'ont certainement jamais contrevenu aux lois, au point de faire l'objet d'accusations, se voient maintenant repoussées et rejetées.

•(1230)

J'abonde dans le sens du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration quand il affirme qu'il nous faut trouver le moyen de faire venir des personnes comme ces hommes dans des localités moins peuplées.

La Saskatchewan compte un peu moins d'un million d'habitants. Déjà dans les années 30, sa démographie était pratiquement la même. Depuis 70 ou 80 ans, la démographie de la Saskatchewan n'a guère changé. Tous les Saskatchewanais souhaitent que la province se développe, et non pas qu'elle stagne. Or ce développement ne se poursuit à l'heure actuelle qu'avec une population vieillissante et essentiellement blanche. L'économie de la province ne prendra de l'expansion que grâce à une nouvelle conception de l'immigration et grâce à l'envoi d'immigrants dans les régions moins peuplées. C'est ce que nous essayons d'obtenir dans ces cas.

Je trouve extraordinaire que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ait réuni le mois dernier ses homologues provinciaux et territoriaux. Je trouve cela absolument déconcertant, et pratiquement inconcevable que cette réunion soit la première de cette nature à avoir été organisée en 107 ans. Cela est révélateur de la nécessité pour le gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces et les territoires en la matière et de voir s'il n'existerait pas un système à mettre en place, qui permettrait de désigner des personnes qu'on enverrait s'établir dans des localités autres que les grandes villes du Canada. C'est un problème qui nous préoccupe.

Pour revenir à Ahmed, je suis heureux que le ministre examine un cas semblable, celui d'un famille algérienne qui a cherché refuge dans une église à Montréal. Le ministre a dit qu'il s'occupera de ce dossier. Il semble que le gouvernement soit sur le point de régler cette affaire. Je crois le ministre sur parole lorsqu'il dit que ce qui sera convenu au Québec s'appliquera aussi dans les autres provinces et territoires et qu'Ahmed, qui a communiqué avec notre bureau, bénéficiera de garanties suffisantes pour pouvoir retourner à Regina où son cas pourra être entendu. De tout évidence, il est quelque part au Québec et il ne pourra vraisemblablement pas trouver de travail là-bas à la suite de sa décision de quitter Regina parce qu'on le menaçait de l'incarcérer puis de l'expulser en Algérie.

Je pense que le gouvernement a très mal analysé la situation en Algérie. Il a fait valoir que les gens peuvent retourner en Algérie en toute sécurité. De toute évidence, les Algériens qui sont au Canada ne partagent pas cet avis. Voilà pourquoi ils ont cherché refuge dans des églises et quitté Regina pour disparaître dans d'autres grandes centres en attendant que cette affaire se règle.

J'encourage le gouvernement à examiner le problème et à le régler d'une manière équitable afin que des personnes comme Ahmed, qui sont un apport pour la ville de Regina et qui veulent continuer de

contribuer à l'avancement de notre collectivité et de notre province puissent le faire.

•(1235)

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

[Français]

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Avec dissidence.

Le vice-président: La motion est adoptée avec dissidence. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.)

[Traduction]

M. Joe Jordan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais que vous demandiez si la Chambre accepte de considérer qu'il est 13 h 30 afin que nous puissions passer aux initiatives parlementaires.

Le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

•(1240)

[Français]

COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR KYOTO

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC) propose:

Initiatives parlementaires

Qu'un Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit désigné pour examiner et analyser les impacts sur les régions, les secteurs, les consommateurs, l'environnement et les provinces qu'entraînerait l'atteinte des objectifs du Protocole de Kyoto fixés par le premier ministre en 1997; que le Comité invite les provinces et les territoires à fournir une estimation de l'impact et des répercussions de la ratification ou non-ratification du Protocole de Kyoto sur leurs économies; qu'il se penche sur les conséquences pour le Canada de la ratification ou non-ratification du Protocole par les États-Unis; qu'il détermine s'il y a lieu de mettre en place des programmes en vue d'aider les provinces, les régions, les particuliers et les entreprises au Canada à respecter les exigences du Protocole si celui-ci est ratifié; qu'il demande à des juristes indépendants de préparer un avis juridique circonstancié au sujet de la constitutionnalité de la ratification du Protocole sans l'accord des provinces; et qu'il formule des recommandations à savoir si le Canada doit ratifier le Protocole;

Que le Comité soit formé de sept sénateurs et seize députés, dont deux coprésidents qui seront nommés à une date ultérieure;

Que les modifications apportées à la représentation de la Chambre des communes au sein du Comité entrent en vigueur immédiatement après qu'un avis signé par le député occupant le poste de whip en chef du parti reconnu ait été déposé auprès du greffier du Comité;

Qu'aucune substitution de membre ne soit effectuée sans le consentement du député ou du sénateur visé;

Que le Comité ait pour mandat de tenir des consultations générales, d'examiner les travaux de recherche et les documents pertinents et de se pencher sur les solutions mises en place ou en voie d'élaboration ailleurs;

Que le Comité soit habilité à siéger qu'une séance du Sénat soit en cours ou que celui-ci ait ajourné;

Que le Comité soit habilité à faire rapport de temps à autre, à convoquer des témoins, à demander le dépôt de documents et de dossiers et à faire imprimer des documents et des témoignages;

Que le Comité soit habilité à recourir aux services d'experts, de professionnels, de techniciens et d'employés de bureau;

Que le quorum du Comité soit établi à 12 membres lorsqu'il y a prise d'un vote, d'une résolution ou d'une décision, à la condition que les deux chambres soient représentées et que les coprésidents soient autorisés à tenir réunion, à entendre des témoignages et à autoriser leur impression, à la condition que six membres du Comité soient présents et que les deux chambres soient représentées;

Que le Comité soit habilité à mettre sur pied, en se servant de ses propres membres, tous les sous-comités qu'il jugera utiles, et à déléguer à ces sous-comités tous ses pouvoirs, sauf celui de faire rapport au Sénat et à la Chambre des communes;

Que le Comité soit habilité à ajourner d'un endroit à l'autre n'importe où au Canada ou à l'étranger;

Que le Comité soit habilité à autoriser la diffusion à la télévision et à la radio de toutes ses délibérations;

Que le Comité soit habilité à télédiffuser ses réunions sur le Web;

Que le Comité maintienne un site Web interactif pour permettre la pleine participation de tous les Canadiens;

Que le Service des comptes rendus des comités fournisse le même service de nuit pour la transcription que celui qu'il fournit pour le Hansard de la Chambre des communes;

Que le Comité dépose son rapport final au plus tard le 30 novembre 2002;

Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer les sénateurs de la présente motion.

—Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me lève à la Chambre cet après-midi pour faire valoir les mérites de la motion M-82. Également, je remercie le député de Fundy—Royal de son appui sur cette question fort importante.

[Traduction]

De tous les défis que notre pays doit relever de nos jours, aucun n'est plus imprévisible et n'est plus susceptible de créer de la discorde que la décision que nous sommes appelés à prendre au sujet du Protocole de Kyoto.

Les députés reconnaissent presque tous la nécessité d'aborder la question du changement climatique. Exception faite des soins de santé, ce sont les mesures que nous prendrons pour réduire les

émissions de gaz à effet de serre qui auront le plus d'incidence sur le bien-être des générations futures.

C'est justement parce que la question est si importante que nous devons mener les plus vastes consultations possibles, dans le but non seulement de recueillir des renseignements, mais aussi de créer le genre de consensus qui assurera l'application de tout accord qui pourra être conclu.

Et c'est justement parce que la question est si importante que nous devons connaître les faits. Nous ne pouvons nous permettre de prendre des décisions à l'aveuglette. Il faut pouvoir déterminer avec une certaine certitude les répercussions du changement climatique sur l'ensemble du pays, oui, mais également sur chacune des provinces, chacun des secteurs industriels et chacune des régions du pays. Face à un enjeu de cette taille, il faut obtenir la collaboration et l'assentiment du fédéral et des provinces. C'était le cas il y a quelques mois, mais nous avons perdu du terrain à cause de la façon dont les choses se sont déroulées ces derniers temps. Nous avons encore le temps de tenir des consultations, de publier les faits et de créer l'esprit de collaboration qui est nécessaire à toute initiative nationale bien réfléchie.

Dans la motion, nous proposons que le Parlement, par l'entremise d'un comité mixte de la Chambre et du Sénat, s'occupe du travail que le gouvernement du Canada a négligé de faire en ce qui concerne les obligations du Canada aux termes du Protocole de Kyoto et la façon la plus efficace de réduire au Canada les émissions de gaz à effet de serre.

Au lieu de se livrer à ce vaste genre de consultation, le gouvernement pousse aveuglément de l'avant. Il n'y a pas d'analyse d'impact. Les prévisions des coûts préparées par le gouvernement ne sont même pas mises à la disposition des ministres lorsqu'ils cherchent à déterminer ce qu'il faudrait faire dans ce dossier. L'appui que les provinces accordaient initialement au concept est pour ainsi dire désormais totalement disparu. Très peu de provinces appuient la proposition, et le gouvernement n'est absolument pas en mesure de présenter un plan à ce stade-ci.

J'attire à ce sujet l'attention de la Chambre sur cinq ans d'histoire. Nous sommes ici en présence d'une situation pire que le fait que le gouvernement a négligé de chercher à obtenir la collaboration des provinces. Le gouvernement a en réalité dérogé à un accord conclu avec les provinces, accord qui nous aurait permis d'agir en commun en ce qui concerne le Protocole de Kyoto et la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il a ensuite gaspillé cinq années au cours desquelles il aurait pu aboutir à un consensus s'il avait accordé une vraie priorité à cette tâche.

Permettez-moi de rappeler un fait souvent oublié. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Environnement et de l'Énergie se sont réunis à Regina en Novembre 1997 et ont conclu un accord au sujet du Protocole de Kyoto.

[Français]

Au sortir de la conférence, les ministres se sont entendus sur la stratégie que devrait prendre le Canada lors des négociations sur ce qui allait devenir le Protocole de Kyoto.

Initiatives parlementaires

[Traduction]

Ils ont convenu que la mise en oeuvre du protocole au pays était liée à la nécessité de bien comprendre les répercussions de tout train de mesures, que ce soit sur le plan de l'environnement ou de l'économie. Ils ont convenu qu'il y avait lieu d'examiner la question de l'échange de droits d'émission. Ils ont convenu d'élaborer ensemble un plan de mise en oeuvre. Ils ont convenu de ramener les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 au plus tard en l'an 2010. Toutes ces mesures ont été convenues il y a cinq ans ce mois-ci, à Regina, à l'occasion d'une rencontre fédérale-provinciale.

Puis le premier ministre a décidé de ne pas respecter les engagements pris par son gouvernement à l'endroit des provinces. Il a décidé d'agir seul. Quelle était son excuse? Le ministre des Ressources du moment a déclaré que le pouvoir de signer des traités incombe au gouvernement du Canada, qu'il n'a pas besoin des provinces.

C'est un argument qui m'est familier. Je l'ai entendu lorsque j'étais ministre responsable de la négociation de l'Accord de libre-échange. Des théoriciens nous ont dit que nous n'avions pas besoin des provinces parce que c'était strictement une question de compétence fédérale.

Le gouvernement fédéral est bien sûr le seul à pouvoir signer des traités en vertu de nos lois, mais la réalité, c'est que si le Canada veut donner effet à quelque obligation internationale importante que ce soit, il a besoin de la collaboration des provinces ainsi que de l'accord du gouvernement fédéral.

Le gouvernement de l'époque a rompu l'entente qu'il avait conclue avec les provinces pour ces raisons idéologiques. Il s'ensuit que nous n'avons pas aujourd'hui le consensus dont nous avons besoin.

Puis, le gouvernement est allé à Kyoto. Sur quoi repose l'accord du Canada? Sur quelles données scientifiques repose notre accord? C'est bien simple. Le premier ministre a dit qu'il serait plus strict que les Américains. Voilà pourquoi on a approuvé le Protocole de Kyoto, que nous serons tenu de respecter si nous signons l'accord.

La situation est très claire. Il faut prendre des décisions qui rallieront les provinces et non créer des dissensions qui les rebuteront. Nous ne pouvons pas respecter un traité aussi complexe si le Québec est exclu, si l'Alberta est exclu, si l'Ontario est exclu et si les autres provinces sont exclues.

Les Canadiens sont vraiment préoccupés par les conséquences économiques de ces obligations et pas seulement par elles, si je puis me permettre. Dans ma province, qui a été échaudée par l'expérience du Programme énergétique national, on parle beaucoup trop de séparation au goût d'un fédéraliste convaincu comme moi. Pourquoi? Parce que les Albertains voient là-dedans la même maladresse et la même témérité dont on avait fait preuve avec le Programme énergétique national.

En tant qu'ancien ministre des Affaires étrangères, je dois dire que nous risquons de signer ici un accord international que nous ne pourrions pas respecter. Cela risque non seulement de nous exposer à des amendes internationales, mais de ternir la réputation internationale du Canada. Le point fort du Canada, c'est qu'on peut compter sur sa parole. On nous demande ici de signer un accord que nous ne serons peut-être pas en mesure de respecter.

•(1245)

[Français]

Quoi qu'on puisse en dire, le débat sur Kyoto n'est plus un débat sur la réduction des gaz à effet de serre. Kyoto est devenu le symbole de l'approche d'Ottawa face aux provinces. Après avoir gaspillé cinq

ans à ne rien faire, le gouvernement fédéral s'apprête à s'engager auprès de la communauté internationale sans l'appui des provinces dont il a besoin s'il veut rencontrer les exigences de l'accord.

[Traduction]

Après cinq ans d'inertie, le premier ministre force le Parlement et le pays à ratifier le Protocole de Kyoto à la hâte. Au lieu d'encourager la tenue d'un débat complet, au lieu de répondre aux inquiétudes de ceux qui sont réticents à ratifier Kyoto sans en connaître les conséquences ou réticents à l'approuver si nous ne pouvons pas tenir notre parole, le pays fait maintenant face à une date limite arbitraire fixée à la fin de l'année.

Il est temps que le Parlement fasse le travail que le gouvernement a négligé de faire.

Puisque le gouvernement ne veut pas entendre les arguments, que le Parlement devienne le forum où les Canadiens pourront venir présenter leurs perspectives et exprimer leurs inquiétudes. Puisque le gouvernement ne veut pas rendre publiques ses analyses des répercussions, que le Parlement ordonne de les publier. Que le Parlement reçoive les analyses effectuées par d'autres. Puisque le premier ministre ne veut pas rencontrer les premiers ministres provinciaux, que le Parlement fasse en sorte que les points de vue et les solutions de rechange des provinces soient entendus.

La motion propose de créer immédiatement un comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat, dont Votre Honneur a énuméré les détails en présentant la motion. C'est une motion détaillée. Elle énonce les questions à examiner.

Mardi, le leader du gouvernement à l'autre endroit a confirmé que, même si une motion générale au sujet de la ratification sera présentée aux deux Chambres avant l'ajournement des Fêtes, le Parlement ne sera pas saisi avant le printemps de la loi de mise en oeuvre et du programme détaillé des mesures à prendre. On nous demande de voter avant décembre sans nous donner d'information. On nous demande de voter à l'aveuglette en décembre, mais nous ne pourrions connaître les faits ou les conséquences que plus tard au printemps.

Le Parlement éprouve donc un besoin encore plus grand de recueillir les données concernant le Protocole de Kyoto et de les examiner attentivement. Nous nous devons à nous mêmes ainsi qu'à nos électeurs de connaître les conséquences avant de nous prononcer.

Nous disposons d'un certain temps, pas longtemps, mais au moins d'une période de temps durant laquelle il serait absolument faisable de tenir de véritables consultations et audiences et d'en faire rapport à la Chambre avant que chacun de nous ne soit appelé à se prononcer sur le Protocole de Kyoto.

Initiatives parlementaires

●(1250)

[Français]

J'ai déjà parlé avec les représentants de certaines provinces canadiennes en ce qui concerne leur volonté de participer à un tel comité pour présenter leurs perspectives, pour nous assurer que nous avons la possibilité de considérer et de contester les différentes perspectives des provinces. Il y a des provinces qui sont prêtes à participer ici à un comité conjoint.

[Traduction]

J'exhorte les députés à ne pas se rallier à la conviction temporaire du gouvernement que seul Ottawa a la solution à ces problèmes, à ne pas se rallier à la tradition du fédéralisme dominateur qui est à la source de tant de problème dans notre pays, à qui l'on doit le programme énergétique national qui, s'il avait été suivi, aurait miné l'accord de libre-échange.

Cette motion est pour nous, parlementaires, l'occasion d'affirmer et d'assumer notre responsabilité, qui est de nous assurer de la tenue d'un débat informé, de nous assurer que les Canadiens auront, avant que nous nous engageons dans l'une des entreprises les plus vastes et les plus importantes dans lesquelles notre pays se lancera au cours de la décennie à venir, l'occasion d'acquiescer à une certaine certitude que nous savons où nous allons, que nous n'agissons pas aveuglément, ou que le gouvernement fédéral n'agit pas à l'encontre de la volonté des provinces, ce qui engendre le genre de division qui s'est toujours révélée très destructive pour notre pays et qui s'annonce déjà destructive sur la question du Protocole de Kyoto.

Pour paraphraser Edmund Burke, nous devons à nos électeurs beaucoup plus que notre voix sur cette question. Nous devons à nos électeurs de faire preuve de jugement. Ce jugement doit être informé. Il n'y a pas un seul d'entre nous qui puisse dire honnêtement qu'il en sait suffisamment sur les conséquences de cet accord pour voter de manière intelligente sans s'être au préalable renseigné davantage.

Profitons de cette motion pour nous donner les outils dont nous avons besoin pour approfondir notre connaissance des conséquences de ce vote qu'on nous impose. Donnons-nous l'occasion de voir s'il y a pour le Canada une meilleure façon de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Donnons-nous l'occasion de voir s'il n'y a pas de meilleurs moyens pour nous d'utiliser notre réputation internationale et, en fait, de la protéger et de ne pas nous mettre dans la situation où nous allons signer un accord que nous ne pouvons pas respecter.

Étant donné l'importance critique de cette question et vu que la Chambre a modifié le Règlement il y a deux jours afin d'accroître la possibilité de voter sur les initiatives parlementaires, je demande le consentement unanime de la Chambre pour que cette motion fasse l'objet d'un vote.

Je remercie la Chambre de son attention. J'attends la suite du débat et la décision sur ma demande de consentement unanime pour que la motion soit mise aux voix.

Le vice-président: Le député de Calgary-Centre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour que la motion fasse l'objet d'un vote?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le

Président, je suis très heureux de participer au débat sur la motion M-82, proposée par le très honorable député de Calgary-Centre.

Cette motion, si elle est adoptée, exprimerait l'avis de la Chambre concernant la création d'un comité mixte spécial qui serait chargé d'évaluer les conséquences de la ratification du Protocole de Kyoto. Un des problèmes que soulève cette motion, c'est que le Sénat devra approuver la création d'un tel comité. La Chambre ne peut constituer seule un comité mixte spécial.

Le très honorable député de Calgary-Centre a sans doute entendu parler des idées exprimées récemment par les membres du Sénat concernant la création de comités mixtes et des difficultés que cela occasionne pour les deux Chambres.

Cela dit, il a travaillé avec assiduité sur sa motion portant création d'un comité mixte spécial, lequel aurait pour mandat d'examiner et d'analyser l'impact régional, sectoriel, commercial, environnemental et provincial du respect des objectifs de Kyoto, d'encourager les provinces et les territoires à donner leur avis quant aux conséquences d'une ratification, d'examiner les conséquences pour le Canada par rapport à la décision des États-Unis de ratifier ou non le Protocole, de déterminer si des programmes d'ajustement seront nécessaires, d'obtenir un avis légal complet sur la constitutionnalité d'une ratification sans l'accord des provinces et de formuler des recommandations quant à la ratification ou non du Protocole.

●(1255)

[Traduction]

Le gouvernement a déclaré être en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto sur le changement climatique, mais la position du député sur la question est moins claire.

Le gouvernement, quant à lui, a abondamment consulté les provinces, l'industrie et le public canadien au sujet du Protocole de Kyoto.

Une chronologie des activités peut peut-être aider les députés. Les activités sur le changement climatique ont débuté il y a dix ans, quand, en 1992, le Canada a approuvé la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Je signale, qu'à l'époque, le député siégeait de l'autre côté de la Chambre. J'ajoute qu'à l'époque, le député et son parti n'appuyaient pas la création d'un comité mixte pour étudier la question.

Au terme des négociations internationales sur le Protocole de Kyoto, en 1997, les premiers ministres provinciaux du Canada ont commencé à chercher des moyens pour respecter les engagements pris par le gouvernement fédéral au chapitre du changement climatique. Ainsi, ils ont chargé leurs ministres de l'Énergie et de l'Environnement d'élaborer une stratégie nationale de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto.

Des discussions continues avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants sont en cours depuis des années. En juin 2001, lors du sommet du G-8 qui s'est tenu en Italie, le premier ministre a indiqué qu'une décision concernant la ratification du Protocole de Kyoto serait prise avant la fin de 2002. Le gouvernement a consenti des efforts considérables afin d'atteindre cet objectif en 2002.

Initiatives parlementaires

En mai dernier, le gouvernement a publié un document de travail sur la contribution du Canada aux efforts pour réagir aux changements climatiques, exposant des options pour respecter nos engagements. Le document de travail a été étudié par les ministres fédéraux et provinciaux de l'énergie et de l'environnement lors de leur réunion du 21 mai 2002. Nous avons consulté environ 900 groupes d'intérêt en juin.

Plus récemment, le 24 octobre, le gouvernement a déposé à la Chambre un plan provisoire qui décrivait sommairement comment le Canada allait remplir les engagements qu'il a pris à Kyoto. Voici ce que le ministre de l'Environnement a déclaré à la Chambre:

Ce que nous proposons est une approche fondée sur les meilleures idées que nous ressorties de cinq années de consultations constructives menées auprès des provinces, des territoires, du secteur privé, de groupes environnementaux et de la population canadienne.

Cette approche repose sur des principes sur lesquels je crois que nous pouvons tous nous entendre, notamment: une approche élaborée au Canada mais dans un cadre international; collaboration et partenariat; équité; partage; pas de fardeau déraisonnable; et transparence.

Le ministre de l'Environnement a fait remarquer que le gouvernement avait déposé son plan provisoire à la Chambre afin d'entreprendre d'autres discussions de fond avec les provinces et les territoires. Il devrait donc être évident que le gouvernement aurait appuyé la motion que l'opposition a proposée le 24 octobre lors d'un jour désigné, à savoir qu'avant la ratification du Protocole de Kyoto, il faudrait établir un plan de mise en oeuvre compréhensible par les Canadiens et énumérant les avantages, les objectifs à atteindre et leurs coûts.

Je crois savoir que les ministres de l'énergie et de l'environnement doivent se réunir de nouveau le 21 novembre pour peaufiner ce plan. Ce sera leur quatrième réunion en 2002.

Comme en fait état le discours du Trône, le gouvernement présentera une résolution au Parlement, plus tard cet automne, concernant la ratification du Protocole de Kyoto.

Dans son adresse en réponse au discours du Trône, le premier ministre a dit:

Nous n'avons pas le choix. Il faut agir; c'est notre responsabilité morale et c'est dans notre intérêt durable.

Nous travaillons fort avec les provinces et les industries pour mettre au point une approche qui satisfera tout le monde. Nous appelons chaque secteur de la société à faire sa juste part. Il nous faudra évidemment récompenser les innovateurs, investir dans de nouvelles technologies, être plus efficaces et plus productifs. Nous pouvons réduire les coûts et optimiser les chances. Les citoyens et les consommateurs sont prêts à rajuster leurs comportements. Évidemment, la tâche ne sera pas facile. Nous sommes confrontés à des problèmes très difficiles, mais je suis persuadé qu'ensemble, nous y arriverons. Grâce à la stratégie que nous aurons mise en place, nous remplirons nos obligations d'ici 2012.

Le très honorable député de Calgary-Centre souhaite détourner l'attention des enjeux du Protocole de Kyoto en proposant la création d'un comité mixte spécial. Les députés de l'opposition ne sont certainement pas tous d'accord avec lui. Par exemple, les députés du Bloc Québécois et du NPD pressent le gouvernement de ratifier le Protocole de Kyoto.

Ma question est la suivante: le très honorable député a-t-il une position sur le Protocole de Kyoto? Si oui, qu'il l'énonce clairement et qu'il cesse de détourner la question en recourant à des stratagèmes comme celui qu'il vient d'utiliser à la Chambre.

• (1300)

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement a demandé au député s'il a une position. Je me demande s'il est juste de

demander à un député s'il a une position sur une question, alors que le gouvernement est lui-même incapable de nous communiquer des détails sur le sujet.

Nous ignorons combien coûtera l'application du Protocole de Kyoto. Nous ne savons pas quelles en seront les répercussions sur l'emploi. Le ministre de l'Environnement passe son temps à nous communiquer des chiffres bidons. Il n'est pas juste, de la part du gouvernement, de demander à un particulier quelle est sa position sur un sujet. Mon parti a pris position. Nous sommes contre le protocole. Nous avons fait nos propres recherches, qui démontrent que ce protocole n'est bon ni pour la Chambre des communes ni pour les Canadiens.

Les Canadiens sont de plus en plus inquiets des terribles conséquences qu'aura l'accord de Kyoto. Tous les propos apaisants des libéraux, leurs inventions et leurs discours alarmistes sur l'avenir de la planète ont perdu leur crédibilité. Ils sont aussi convaincants que l'étaient les propos du gouvernement précédent au sujet des bienfaits de la TPS. En fait, comme dans le cas de la TPS, plus les Canadiens en savent au sujet de l'accord de Kyoto, plus ils en ont peur et le détestent.

Voici quelle est la position de mon parti. Le gouvernement libéral a engagé le Canada, sans la permission des Canadiens, à appliquer le Protocole de Kyoto.

Mme Diane Francis rappelait hier dans une chronique pénétrante et lourde de sens que les pays en développement s'étaient retirés du Protocole de Kyoto il y a une semaine, à New Delhi. Si les pays en développement se désengagent rapidement du protocole, comment expliquer qu'un pays développé et industrialisé comme le Canada persiste à adhérer à cet accord mal conçu et économiquement dangereux?

Les Canadiens savent bien quelles seront les conséquences pour eux une fois que le prix du litre d'essence aura doublé. Ce sera désastreux pour la plupart des familles canadiennes, mais pas pour les ministres, le premier ministre ou le propriétaire de la Société maritime CSL Inc., qui se déplacent à bord de voitures avec chauffeurs. Le propriétaire de la Société maritime CSL Inc., quant à lui, est sans doute suffisamment riche pour qu'un litre d'essence à 3 \$ ne l'embête aucunement.

J'espère que les Canadiens, qui font leurs préparatifs et leurs emplettes de Noël, sont conscients que sous le Protocole de Kyoto, appuyé par les libéraux, Noël sera beaucoup moins joyeux dans l'avenir. Ils devront probablement payer leur dinde de Noël trois fois plus cher à cause de la hausse des coûts de production.

Le gouvernement passe son temps à demander d'où nous tenons nos chiffres. Prenons le programme d'enregistrement des armes à feu: à l'origine, il devait coûter 80 millions de dollars. À l'heure actuelle, il nous en a déjà coûté près d'un milliard. Les libéraux ne savent pas planifier. J'espère que les Canadiens n'oublieront pas à qui ils doivent ce dangereux accord de Kyoto.

Chauffer la Chambre à Noël sera probablement coûteux. Le coût devrait être le double de ce qu'il est maintenant à cause de la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto par les libéraux. Il faudra dépenser deux ou trois fois plus en essence pour visiter des amis à Noël.

Initiatives parlementaires

Les Canadiens ne vont certes pas comprendre pourquoi le Canada est un chef de file dans la ratification du Protocole de Kyoto alors que des pays comme la Chine et l'Inde sont exemptés des limites sur les émissions. Les Canadiens savent que ces deux pays crachent, comme Diane Francis l'a dit, autant de dioxyde de carbone en un jour que le Canada en une année. Pourquoi devrions-nous être différents? Nos amis américains ne souscrivent pas à l'accord de Kyoto. Ils essaient de résoudre d'autres graves problèmes d'émissions dans l'environnement.

Si les libéraux étaient francs et reconnaissaient que le Protocole de Kyoto n'est au fond qu'un programme mondial de bien-être visant à transférer la richesse des pays industrialisés vers les pays pauvres, alors les Canadiens pourraient décider d'appuyer ou non cet accord en fonction du pour et du contre de cet objectif fondamental.

Les Canadiens devraient comprendre que le premier ministre va faire adopter le Protocole de Kyoto envers et contre tous, qu'il va le leur imposer, sans leur approbation et sans tenir compte des conséquences.

Lorsque le premier ministre arrivera enfin au bout de la plus longue retraite dans l'histoire politique, sa pension couvrira les coûts astronomiques du Protocole de Kyoto. Qu'en est-il des gens qui ont des revenus inférieurs ou un revenu fixe? Comment vont-ils chauffer leurs maisons et nourrir leurs familles alors qu'ils doivent faire face à ces coûts astronomiques? Ce ne sont pas tous les Canadiens qui vont en Floride pour échapper au froid de l'hiver. Le premier ministre va les planter là dans le froid avec son programme de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto.

À l'Alliance canadienne, nous entendons souscrire à la motion, non pas parce que nous pensons à l'instar du député de Calgary-Centre qu'un autre comité spécial est la réponse à tout, mais parce que nous voulons profiter de l'occasion pour alerter les Canadiens.

Il faut dire aux Canadiens la vérité sur le programme libéral de mise en oeuvre de l'accord de Kyoto. Étant donné que c'est leur programme, les libéraux ne diront pas la vérité à ce sujet et il incombe donc à l'opposition officielle de le faire.

Les Canadiens doivent savoir que déjà, d'importants investissements sont retardés ou peut-être même annulés à cause de la décision des libéraux de ratifier l'accord de Kyoto. Comment pouvons-nous nous attendre à ce que des gens investissent dans de nouvelles industries en Ontario ou ailleurs au Canada lorsqu'ils n'ont aucune idée des coûts cachés du programme libéral de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto?

Les Canadiens devraient savoir aussi que, de tous les partis à la Chambre, seule l'Alliance s'oppose carrément à Kyoto. Nos amis assis tout près, à notre gauche, y sont favorables. Leurs voisins assis un peu plus loin, encore plus. Et les voisins de ceux-ci encore plus loin à leur gauche y souscriront parce qu'ils tentent de gagner l'appui des partis qui nous séparent d'eux.

• (1305)

Le député veut qu'un comité spécial du Sénat et de la Chambre des communes tienne des audiences dans tout le pays afin de parler à ceux qui feront les frais de l'accord de Kyoto, et qu'il en fasse rapport d'ici le 30 novembre. Cela veut dire que le comité devra parler aux 30 millions de Canadiens, à des milliers de chefs d'entreprise, à des dirigeants syndicaux, à des chauffeurs de bus scolaires, à des parents dont les enfants jouent au hockey et au soccer, et faire rapport de tout cela en 22 jours.

Cependant, nous allons l'appuyer avec un amendement parce que cela pourrait nous aider à retarder de quelques heures la ratification

du Protocole de Kyoto, ce qui permettra aux Canadiens de se rappeler pendant quelques heures encore ce qu'était le Canada avant que les libéraux détruisent son économie.

À elle seule, une entreprise de l'Ouest pourrait annuler des dépenses prévues de 300 millions de dollars en raison de l'incertitude causée par le Protocole de Kyoto. Tout ce bruit qu'on entend est causé par tous les emplois supplémentaires qui sont aspirés par le trou noir de Kyoto.

L'incertitude dans le milieu des affaires en Ontario nuit à la création d'emplois. Mais les libéraux n'en ont cure. Quand les effets dévastateurs du Protocole de Kyoto se feront sentir, les libéraux blâmeront le député de Calgary-Centre pour avoir conçu une motion qui ne les a pas empêchés de détruire l'économie.

Le plan des libéraux relatif au Protocole de Kyoto menace d'être le désastre du millénaire. Je veux que tout le monde sache que tous les députés qui siègent à côté du premier ministre, ou derrière lui, appuient ce plan ruineux et destructeur. Je veux que tous les Canadiens s'en souviennent aux prochaines élections.

Nous ne manquerons certes pas de rappeler aux Canadiens que les seuls amis qu'ils avaient à la Chambre des communes étaient les députés de l'Alliance canadienne, qui ont fait front commun contre la ratification du désastreux Protocole de Kyoto proposée par les libéraux.

Je propose:

Que l'on modifie la motion en substituant aux mots «le 30 novembre 2002», les mots «le 28 mars 2003».

Par la même occasion, conformément à l'esprit de la motion qui a été adoptée cette semaine pour que toutes les initiatives parlementaires puissent faire l'objet d'un vote, je demande le consentement unanime pour que la motion n° 82 puisse faire l'objet d'un vote.

Le vice-président: Occupons-nous de cette question du consentement unanime. Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, c'est avec une grande joie, aujourd'hui, que je prends la parole dans le cadre du débat sur la motion M-82, déposée par l'honorable député de Calgary-Centre, concernant le Protocole de Kyoto et la formation d'un comité mixte.

Avant d'aborder de front les commentaires concernant cette motion, j'aimerais apporter des bémols à l'intervention du député de Calgary-Centre qui disait, dans les trois quarts de son discours, que les provinces semblaient être opposées à la ratification du Protocole de Kyoto.

Je pense qu'il fait une erreur historique et aussi une erreur de forme. Il est important de distinguer la ratification du Protocole de Kyoto de sa mise en oeuvre. Je donne en preuve l'erreur et l'échec du premier ministre de l'Alberta qui, dans le cadre de la dernière réunion fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement, a échoué dans sa tentative de créer une coalition canadienne des premiers ministres provinciaux afin de s'opposer à la ratification du Protocole de Kyoto.

Initiatives parlementaires

Le consensus canadien des ministres provinciaux de l'environnement ne concerne pas la non-ratification du Protocole de Kyoto, mais il porte sur sa mise en oeuvre. Si l'honorable député prend la peine de lire les 12 points qui ont fait front commun à Halifax, il constatera que ce que les provinces demandent, ce n'est pas que le gouvernement fédéral ne ratifie pas le Protocole de Kyoto, c'est qu'il y ait une répartition équitable de l'objectif de Kyoto. Elles veulent qu'on tienne compte des efforts qui ont été faits dans le passé par les industries et les provinces, comme le Québec et le Manitoba qui ont osé mettre en place des plans d'action relativement aux changements climatiques; elles demandent au gouvernement fédéral qu'il tienne compte des réalités économiques différentes dans la répartition de l'objectif de Kyoto.

On s'entend sur le fait qu'à Halifax, les provinces ne se sont pas opposées à la ratification, mais plutôt à sa mise en oeuvre. Le député de l'Alliance avait tout à fait raison quand il a donné le point et l'élément clé de l'objectif véritable de cette motion. Il l'a dit lui-même. Il appuie cette motion parce qu'elle retardera la ratification du Protocole de Kyoto.

Depuis 1995, il y a eu plusieurs consultations par l'entremise du Programme d'action national concernant les changements climatiques. Au mois de janvier 2002, j'avais pris la peine de consulter et de regarder les consultations qui sont réalisées au Canada. En date du 18 janvier 2002—et je n'inclus pas la consultation fédérale sur les quatre options présentées par le gouvernement fédéral dans toutes les villes canadiennes—, 14 villes avaient été visitées, dont Montréal, Toronto, Vancouver; 450 experts avaient été consultés autour de 16 tables de concertation, et ce, en cinq ans. Naturellement, on exclut l'ensemble des conférences, les rencontres mixtes entre le ministres fédéral et les ministres provinciaux. À mon avis, il y a là une intention claire de ratifier le Protocole de Kyoto.

Cependant, je suis heureux de voir que le député de Calgary-Centre souhaite qu'on parle des impacts. Cela nous permettra, aujourd'hui, en cette Chambre, de parler de ces impacts, parce qu'il y en a très certainement.

Il faut se demander pourquoi refaire tout le travail qui a été fait sur les impacts environnementaux qu'aura l'application du Protocole de Kyoto pour le Canada et les régions du pays, alors que le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU nous a annoncé qu'il allait y avoir des impacts sur les inondations, des sécheresses plus nombreuses, des espaces naturels endommagés de façon irréversible et une hausse de l'incidence de plusieurs maladies infectieuses.

Ce rapport de 2001 porte sur les impacts d'adaptation et de vulnérabilité des changements climatiques. Pour le Québec, l'impact sera catastrophique. Le débit du fleuve Saint-Laurent sera réduit de 15 à 20 p. 100 à cause des changements climatiques.

• (1310)

Il y a un impact environnemental certain sur les changements climatiques. Pourquoi consulter de nouveau et créer un comité mixte pour nous confirmer ce que le groupe intergouvernemental des Nations Unies a déjà confirmé?

Le député veut aussi nous parler des impacts économiques de l'application du Protocole de Kyoto. De nombreuses études ont été faites sur la question. La Chambre de commerce du Canada en a fait, l'Institut Pembina en a fait, le gouvernement fédéral en a fait aussi, mais les impacts sont là, entre autres pour le Québec.

L'impact sur le Québec serait neutre, sinon positif. Pourquoi? Parce qu'il y a une théorie qui s'applique. La théorie de Porter nous dit que l'efficacité énergétique, l'efficacité tout court, est synonyme

de compétitivité. Depuis quand une entreprise plus efficace sur le plan énergétique, dans le cas qui nous concerne, serait-elle moins concurrentielle? Est-ce que c'est cela qui ferait en sorte qu'une entreprise canadienne ou québécoise serait moins compétitive qu'une entreprise américaine qui, elle, n'aurait pas ratifié le Protocole de Kyoto?

Est-ce qu'une entreprise canadienne ne pourrait pas profiter de ce qui s'est réglé à Delhi, la semaine dernière? Une entreprise, qui décide d'exporter sa technologie et de transférer une technologie propre, pourrait obtenir des crédits en vertu du mécanisme de développement propre.

Est-ce qu'une entreprise serait pénalisée si elle est installée en Europe et qu'elle peut vendre sur le marché des permis de non-pollution?

La réalité est que si les États-Unis ne ratifient pas le Protocole de Kyoto et que le Canada décide d'aller de l'avant, c'est le contraire qui arrivera. Ces entreprises vont vouloir vendre des permis sur le marché. La valeur des permis va changer.

Sur le plan économique, il y a des avantages certains à la ratification du Protocole de Kyoto. Cela permettra des transferts technologiques. La preuve est là. Si l'Ouest s'en donne la peine, il peut réussir.

La semaine dernière, nous avons vu l'exemple d'une compagnie pétrolière qui décidait d'acheter une compagnie spécialisée dans le secteur éolien. Cela en est une démonstration. La moitié du potentiel éolien canadien se situe dans l'Ouest canadien. Il y a une ressource incroyable qui pourrait faire vivre nos régions-ressources. Vouloir fermer les yeux sur le progrès est signe de rétrogradation. Je ne veux pas que le Québec et le Canada rétrogradent et reviennent en arrière. Il faut aller de l'avant. Il faut favoriser l'efficacité. Il faut favoriser l'innovation car cela veut dire la richesse.

Ceux et celles qui voudraient aujourd'hui venir dire que la ratification du Protocole de Kyoto fera reculer le Canada sont des gens du passé. Ces gens se ferment à l'innovation technologique. Ils se ferment à la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes sur un marché de plus en plus international. Kyoto donne une opportunité.

Par la suite, il faudra que le Canada tienne compte des objectifs communs que nous devons nous donner, mais des objectifs différenciés. Là est la question. J'appuie et continuerai d'appuyer pour le Canada la réduction de 6 p. 100 des gaz à effets de serre prévu dans le Protocole de Kyoto. Il devra le faire d'une façon équitable qui doit tenir compte de l'efficacité potentielle des provinces. Comme l'Ouest a une possibilité éolienne considérable, on doit tenir compte de la démographie et de la structure économique. Il faut aussi tenir compte du climat car il n'est pas le même d'un océan à l'autre. C'est une réalité et la consommation énergétique n'est pas la même, notamment à cause du climat.

• (1315)

Ce n'est donc pas vrai qu'on viendra fixer des objectifs sectoriels dans le cadre de Kyoto. J'appuie fortement le consensus des provinces à Halifax, ce front commun, où on a dit au gouvernement fédéral: «nous voulons faire notre part, nous voulons un objectif commun mais distinct, qui tiendra compte des réalités économiques des différentes régions. Nous souhaitons des accords territoriaux, des accords bilatéraux». C'est ce que propose le Bloc depuis un an.

Initiatives parlementaires

La semaine dernière à Halifax, les provinces ont exprimé leur rejet de la répartition sectorielle que veut imposer le Canada, alors qu'elles ont revendiqué une approche territoriale. C'est ce que nous demandons depuis des semaines et des mois au gouvernement fédéral, et nous sommes heureux que cela ait trouvé un écho à Halifax l'autre jour.

Je termine en soulignant qu'il faut distinguer la ratification de la mise en oeuvre. Je pense qu'il faut éliminer toutes les contraintes qui feraient en sorte que le Canada ne ratifierait pas le Protocole de Kyoto. Cependant, il nous faut un consensus à la Chambre sur une répartition équitable de l'objectif de Kyoto, basée entre autres sur le modèle européen. Quinze pays souverains, membres de l'Union européenne, se sont entendus sur un modèle de répartition équitable, territorial, qui fixe des objectifs différents à l'intérieur de l'Union européenne. C'est un objectif commun et différencié qu'on souhaite appliquer ici au Canada.

[Traduction]

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, je commencerai par remercier le très honorable premier ministre pour avoir présenté cette motion aujourd'hui. Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur le fond, mais je tiens à dire au député de Calgary-Centre que nous nous réjouissons sincèrement de la possibilité qui nous est donnée aujourd'hui de débattre de cette question si cruciale. Il s'agit d'une question des plus fondamentales qui concernent l'avenir de la planète.

Bien que je ne sois pas d'accord avec le principal objet de la motion, et je crois que tous mes collègues du Nouveau Parti démocratique ne sont pas d'accord non plus, nous comprenons néanmoins le sentiment de frustration qui a motivé la présentation de cette motion; nous comprenons également les préoccupations exprimées par le député de Calgary-Centre face aux lacunes manifestées par le gouvernement dans le domaine de l'environnement et du Protocole de Kyoto.

Nous nous opposons d'emblée à cette motion du fait qu'elle retarde la mise en place d'une mesure fondamentale, de notre point de vue, qui nous permettrait de résoudre les problèmes environnementaux très graves qui affectent la société.

Nous comprenons qu'on s'inquiète des maladroites du gouvernement libéral dans l'élaboration de la stratégie du Canada à l'égard du Protocole de Kyoto, mais à notre avis, notre pays ne peut accepter que la ratification de ce protocole soit retardée.

Des députés ont dit à la Chambre aujourd'hui que nous ne pouvons envisager la ratification d'un protocole sans qu'un plan et qu'une stratégie définitifs aient été présentés à la Chambre. Ce serait merveilleux d'avoir le plan complet. Ce serait merveilleux si le gouvernement n'avait pas tant tardé, s'il avait consulté plus tôt dans le processus tous les gouvernements des provinces et des territoires ainsi que tous les groupes concernés et s'il avait déjà présenté à la Chambre un plan à ce sujet. Cependant, la réalité c'est que nous sommes coincés par le temps. Nous devons ratifier le protocole le plus tôt possible.

Je comprends les préoccupations exprimées par le député de Calgary-Centre, mais elles entraîneraient, je pense, des retards dans notre échéancier, des retards qui auraient de très graves répercussions non seulement pour les Canadiens, mais aussi par rapport à nos obligations internationales. Certains ont dit, notamment le député allianciste, qu'avant d'examiner le Protocole de Kyoto et le plan du Canada pour sa mise en oeuvre, nous devons en connaître tous les tenants et aboutissants.

C'est une merveilleuse idée et un sentiment louable, mais la réalité concrète c'est que le Canada doit apposer sa signature pour que le Protocole de Kyoto soit ratifié. Nous connaissons tous les faits en cause. Il a été dit à maintes occasions que le protocole a force exécutoire une fois qu'il a été ratifié par 55 p. 100 des signataires représentant 55 p. 100 des émissions de dioxyde de carbone des pays développés en 1990.

La signature du Canada est nécessaire si nous voulons atteindre cet objectif. La participation du Canada au processus est absolument indispensable.

À mon avis, la ratification du Protocole de Kyoto par la Chambre, le gouvernement du Canada, doit avoir lieu le plus tôt possible. Nous devons en accepter le principe et passer à l'autre étape.

Il est indispensable d'en accepter le principe; les politiques, les programmes et les stratégies découleront ensuite de celui-ci. Le principe n'est pas issu des politiques, des stratégies et des programmes; par conséquent, occupons-nous d'abord de la question fondamentale dont nous sommes saisis aujourd'hui. Quelle est la position de la Chambre et des Canadiens au sujet du principe que sous-tend le Protocole de Kyoto? Allons de l'avant dans ce dossier et nous déploierons ensuite toutes nos énergies à élaborer les plans et les stratégies pour que la mise en oeuvre se fasse rapidement.

• (1320)

La situation est vraiment urgente si l'on en juge par l'information et les preuves que nous avons reçues concernant la santé et le bien-être des Canadiens. Si l'on considérait seulement l'incidence des émissions de gaz à effet de serre sur la santé et le bien-être des Canadiens, on ne pourrait faire autrement que d'agir au plus vite.

Les néo-démocrates ne sont pas les seuls à soulever ces questions. Cela fait des mois, voire des années, que des experts en médecine ont établi que de nombreux et graves problèmes de santé des Canadiens sont directement liés aux émissions de gaz à effet de serre et aux changements climatiques.

Il est inutile que j'énumère ici tous ces problèmes. Qu'on me permette seulement de rappeler aux députés, par exemple, que 16 000 Canadiens meurent prématurément chaque année à cause de la dégradation constante de la qualité de l'air. L'appauvrissement de l'ozone nous expose tous à des niveaux de radiation plus élevés, d'où l'apparition de cancers, notamment. Le réchauffement du climat entraîne l'apparition de nouvelles maladies tropicales et contribuent chaque année à près d'une centaine de décès à Montréal et à Toronto seulement.

L'Association médicale canadienne, qui sait de quoi elle parle, a adopté deux résolutions ayant trait à la ratification de Kyoto, soit une en 1997 et une autre en août dernier, parce qu'elle craint que le gouvernement ne fasse traîner les choses en longueur et ne fasse tout rater. Elle a adopté une motion exhortant le gouvernement fédéral à ratifier le Protocole de Kyoto et à adopter une stratégie permettant de réduire d'ici à 2012 les émissions de gaz à effet de serre au Canada à 6 p. 100 au moins au-dessous des niveaux de 1990. Elle a adopté cette motion parce qu'elle s'inquiète beaucoup pour la santé et le bien-être des Canadiens.

Initiatives parlementaires

Selon l'association, les gaz à effet de serre émis par les tuyaux d'échappement et les cheminées d'usine sont sources de smog et d'autres polluants toxiques. Elle ajoute que l'on gagnerait beaucoup au plan médical à réduire ces émissions, du point de vue non seulement des maladies évitées, mais aussi du coût économique de ces maladies. Une main-d'oeuvre malade ne donne pas une économie vigoureuse.

Outre l'Association médicale canadienne, des médecins et des experts de la santé sont formés des coalitions et envoient chaque jour des messages clairs au gouvernement sur les risques qu'il y a à ne pas ratifier Kyoto et à ne pas réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Je parle plus précisément du Dr Alan Abelsohn du Ontario College of Family Physicians. Ce dernier a affirmé que des centaines de rapports démontraient clairement que l'exposition à la pollution de l'air et au smog a des répercussions sur les taux de mortalité, d'hospitalisation, d'asthme et de bronchite ainsi que sur les problèmes pulmonaires chez les enfants et les adultes.

Je parle aussi de Ron de Burger, directeur du programme de promotion d'un environnement sain du Service de la santé publique de Toronto et membre de l'Association canadienne de santé publique, qui a affirmé que selon les calculs de l'Ontario Medical Association, le smog coûte plus d'un milliard de dollars par année en séjours à l'hôpital, en visites dans les salles d'urgence et en absences du travail en Ontario seulement.

Ces experts parlent des répercussions des émissions de produits pétroliers, de charbon et de gazoline qui sont la cause du réchauffement global de la planète et de la pollution de l'air. Ils soulignent que la chaleur et les rayons du soleil entraînent des réactions chimiques au niveau des gaz d'échappement des véhicules et des cheminées industrielles, créant ainsi le smog.

Je pourrais continuer de vous faire part de toutes sortes de témoignages d'experts et de l'opinion de divers témoins sur les répercussions des changements climatiques et sur les émissions de gaz à effet de serre pour la santé et le bien-être qui nous coûtent très cher, tant pour la santé des Canadiens que pour celle de notre économie.

• (1325)

Je suggérerais au député de Calgary-Centre de se joindre à nous pour exiger la ratification immédiate du Protocole de Kyoto. Franchissons ce pas et poursuivons la préparation de plans visant à établir une juste transition et un programme responsable en réponse à ces engagements internationaux essentiels.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je n'avais pas prévu d'intervenir sur cette motion d'initiative parlementaire, mais je vais prendre une minute pour en parler parce que le dernier intervenant a fait ce que font bien des gens pour promouvoir la ratification du Protocole de Kyoto, c'est-à-dire formuler des déclarations concernant la pollution atmosphérique et le smog qui n'ont absolument rien à voir avec les émissions de gaz à effet de serre, plus particulièrement le CO₂. Les propos généraux que l'on entend rendent un très mauvais service à la population canadienne, car ils sèment la confusion.

Tout le monde veut respirer de l'air pur. Le Protocole de Kyoto porte sur un gaz à effet de serre bien particulier, le CO₂. Il n'a absolument rien à voir avec les autres symptômes et polluants dont parle le député.

Son exposé est très injuste et, plutôt que de rehausser le débat, il le rabaisse. Il me porterait d'ailleurs à croire qu'il est parfaitement indiqué d'appuyer la motion si on veut que le public soit mieux

informé, plutôt que désinformé, comme c'est le cas depuis tout récemment.

Les partisans du Protocole de Kyoto sont de plus en plus désespérés de voir que, à mesure que les gens s'instruisent sur le sujet, leur perception des vraies retombées de ce protocole correspond de façon presque parfaite à celle des adversaires de l'accord, parce que ce dernier ne sert pas les intérêts du Canada. Il ne contribuera même pas à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Même qu'il pourrait provoquer tout le contraire, en déplaçant ces émissions de nos régions vers des pays où les normes environnementales sont moins strictes que les nôtres, soit parce que nous irons investir dans ces endroits ou parce que nous achèterons des crédits d'émission qui permettront à ces pays de continuer de tolérer les industries polluantes, et nous autoriseront à faire de même.

Voilà qui conclut mes commentaires. Je me réjouis qu'on ait présenté une motion qui, avec les amendements proposées par l'Alliance canadienne, constituerait une très bonne motion.

• (1330)

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, je tiens à dire tout d'abord que l'amendement proposé par le leader parlementaire de l'opposition officielle serait certainement acceptable pour nous.

Le secrétaire parlementaire a soulevé la question à savoir si l'autre endroit serait d'accord. Nous ne pouvons pas supposer qu'il ne le serait pas. Si nous prenions une telle initiative ici, tout porte à croire que l'autre endroit donnerait son approbation. Cela ne devrait donc pas, en soi, constituer une objection qui empêcherait la Chambre des communes d'aller de l'avant.

J'ai trouvé cela intéressant d'entendre le secrétaire parlementaire dire que le gouvernement allait demander une opinion juridique sur la constitutionnalité d'une action unilatérale. Cela doit indiquer qu'il a certaines réserves à cet égard. C'est certainement mon cas. Je crois que c'est une question ouverte. En fait, ce n'est pas du tout une question juridique. C'est une question très pratique.

Nous pouvons régler les questions de compétence. Ce qu'il faut se demander, c'est si cela peut fonctionner. La réalité est que, dans un pays comme le nôtre, où la Constitution n'est pas parfaite et ne reflète pas fidèlement la réalité, s'il n'y a pas accord entre les divers niveaux de gouvernement, nous n'arriverons pas à mettre en oeuvre des mesures sur lesquelles nous pourrions être capables de nous entendre.

J'ai trouvé très intéressante la chronologie sélective du secrétaire parlementaire. Je suis extrêmement fier de pouvoir dire que c'est un gouvernement dont je faisais partie qui a pris l'initiative à Rio. En fait, en rétrospective, la majeure partie des progrès environnementaux réalisés dans notre pays sont l'oeuvre du gouvernement de l'époque.

Nous avons été confrontés à des questions sérieuses. Il ne fait pas de doute que nous avons pris des initiatives à ce moment-là qui ont donné au Canada la possibilité d'aller à Kyoto en 1997 avec une position convenue qui aurait pu faire une contribution constructive à la réduction des gaz à effet de serre. Malheureusement, le gouvernement du jour a brisé l'entente qu'il avait avec les provinces et n'a pas profité de cette occasion.

[Français]

J'ai été un peu surpris par l'intervention de mon collègue du Bloc québécois pour deux raisons.

Initiatives parlementaires

Premièrement, je crois qu'il n'a pas défini de façon exacte la conférence de Halifax, parce que celle-ci n'a pas appuyé la ratification. Il a été silencieux en ce qui concerne la question de la ratification. Il a bien sûr indiqué les désaccords avec le plan, et il y en a plusieurs. Permettez-moi de citer, par exemple, une lettre du ministre Boisclair du Québec adressée aux autorités fédérales, et je cite:

Les effets de ce plan seront particulièrement désavantageux pour le Québec où le secteur manufacturier est très présent [...]

Un peu plus loin, il poursuit:

Je suis estomaqué de voir le traitement que votre gouvernement s'apprête à réserver au Québec, [...]

Enfin, on peut lire également:

Je vous demande aujourd'hui d'intervenir auprès de votre gouvernement pour qu'il revise son plan [...]

Je ne sais pas pourquoi ou comment le Bloc québécois ici, à la Chambre, peut appuyer une approche aveugle, quand leur propre gouvernement cherche à connaître les détails avant qu'il y ait un consensus canadien.

Je suis d'accord sur le fait que les deux choses sont différentes, mais elles ont toutes les deux besoin d'être détaillées, de s'appuyer sur des faits. Ici, on ne dispose pas de faits pour prendre une décision intelligente.

● (1335)

[Traduction]

Le Québec trouve à redire au plan. Plusieurs autres provinces sont irritées par le plan ou sa ratification. C'est le cas de la majorité des provinces: Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Ce plan ne fait pas consensus parmi les provinces qui, dans bien des cas, devront voir à sa mise en oeuvre.

La véritable question à poser est la suivante: devrions-nous ratifier un document alors qu'il existe tant d'incertitudes concernant ses conséquences possibles? N'avons-nous pas l'obligation supérieure de savoir ce que nous faisons avant de signer la ratification?

J'ai été impressionné par l'observation de la députée de Winnipeg-Nord-Centre qui a souligné que nous sommes ici pris par le temps. Lorsqu'elle a abordé ce sujet, elle a parlé du calendrier dans le cadre duquel les pays adhèrent ou non à l'accord international. C'est une des choses dont nous devons tenir compte.

Nous devons aussi nous demander à quel moment nous interviendrons ici au Parlement? Nous savons que la loi de mise en oeuvre ne sera pas présentée au Parlement avant encore quatre ou

cinq mois, alors pourquoi nous précipitons-nous pour respecter l'échéancier du premier ministre? Pourquoi nous dépêchons-nous de prendre une décision d'ici décembre alors qu'il ne peut présenter à la Chambre un projet de loi de mise en oeuvre avant mars ou avril? Pourquoi n'attendrions-nous pas de prendre connaissance des faits avant qu'on nous demande de prendre une décision concernant la ratification? C'est vraiment la question. Pourquoi demande-t-on au Parlement et au public de prendre des décisions sans avoir pris connaissance des faits?

Selon le secrétaire parlementaire, le premier ministre a dit que «nous n'avons pas le choix». Cette histoire d'absence de choix me rappelle la campagne électorale de 1984. Je me rappelle que John Turner avait alors dit: nous n'avons pas le choix. Cela lui a valu la défaite.

La démocratie est une question de choix. La démocratie consiste à faire des choix éclairés. Le Parlement ne peut faire un choix éclairé quand il ne dispose pas de plus de faits qu'il n'en a à l'heure actuelle. La question qui se pose est la suivante: à quoi consacrerons-nous le temps qui précédera le moment où le Parlement aura à décider? Continuerons-nous à ne pas tenir compte des provinces et à permettre que des clivages apparaissent, situation qui, comme je l'ai souligné auparavant, pourrait avoir des répercussions politiques que nul d'entre nous ne souhaite? Ou encore allons-nous prendre la seule responsabilité qui s'offre au Parlement d'intervenir là où le gouvernement n'a pas agi, afin de pouvoir prendre des décisions fondées sur les faits?

Monsieur le Président, je vois que vous vous apprêtez à intervenir, à juste titre d'ailleurs. Je vous remercie, vous et mes collègues, d'avoir permis la tenue de ce débat.

J'aurais souhaité qu'à l'instar de tous les projets de loi d'initiative parlementaire, cette motion fasse l'objet d'un vote, car nous aurions alors obtenu l'appui des deux côtés de la Chambre. Quoi qu'il en soit, je remercie la Chambre de son indulgence.

● (1340)

Le vice-président: La période prévue pour l'étude des initiatives parlementaires est maintenant expirée. Puisque la motion n'a pas été choisie pour faire l'objet d'un vote, l'article est rayé du *Feuilleton*.

[Français]

Comme il est 13 h 40, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 18 novembre 2002, à 11 heures, conformément aux articles 28 et 24 du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 40.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

vice-président des Comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

vice-président adjoint des Comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. PIERRE BRIEN

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fruilla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood —St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail ..	Bramalea—Gore—Malton— Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique ...	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique ...	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agri- culture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique ...	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge ...	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock— Langley	Colombie-Britannique ...	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique ...	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins— Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock ..	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	AC

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (13)		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood —St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (101)		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.

QUÉBEC (71)

Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Lablanc, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

YUKON

Bagnell, Larry	Yukon	Lib.
----------------	-------	------

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 8 novembre 2002 — 2^e Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président: Raymond Bonin

Vice-présidents: Nancy Karetak-Lindell
Maurice Vellacott

Gérard Binet
Serge Cardin
David Chatters
R. John Efford

John Finlay
John Godfrey
Yvan Loubier

Inky Mark
Pat Martin
Anita Neville

Brian Pallister
Benôit Serré
Brent St. Denis

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Claude Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
Joe Clark
Joe Comartin
Paul Crête

John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill

Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Charlie Penson

Gilles-A. Perron
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Bernard Patry

Vice-présidents: Stockwell Day
Diane Marleau

Sarkis Assadourian	Irwin Cotler	John Harvard	Pat O'Brien	(18)
Stéphane Bergeron	John Duncan	Marlene Jennings	Deepak Obhrai	
Aileen Carroll	Art Eggleton	Francine Lalonde	Svend Robinson	
Bill Casey	Mark Eyking	Keith Martin		

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Jason Kenney	John Reynolds
Diane Ablonczy	Ken Epp	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Yves Rocheleau
David Anderson	Raymonde Folco	James Lunney	Benoît Sauvageau
André Bachand	Paul Forseth	Peter MacKay	Werner Schmidt
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Inky Mark	Carol Skelton
Roy Bailey	Peter Goldring	Pat Martin	Monte Solberg
Sue Barnes	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Colleen Beaumier	Gurmant Grewal	Alexa McDonough	Bob Speller
Leon Benoit	Deborah Grey	Grant McNally	Larry Spencer
Bernard Bigras	Art Hanger	Val Meredith	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Mac Harb	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Stephen Harper	Bob Mills	Greg Thompson
Garry Breitkreuz	Richard Harris	James Moore	Myron Thompson
Scott Brison	Loyola Hearn	Shawn Murphy	Vic Toews
Andy Burton	John Herron	Lorne Nystrom	Tony Valeri
Chuck Cadman	Grant Hill	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Rick Casson	Jay Hill	Pierre Paquette	Joseph Volpe
David Chatters	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Elsie Wayne
Joe Clark	Betty Hinton	Beth Phinney	Ted White
Paul Crête	Rahim Jaffer	James Rajotte	John Williams
John Cummins	Dale Johnston	Scott Reid	Lynne Yelich
Norman Doyle	Gerald Keddy		

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président:

Vice-président:

Mark Eyking	Pat O'Brien	Bob Speller	Tony Valeri	(5)
Mac Harb				

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président:

Vice-président:

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Charles Hubbard

Vice-présidents: Murray Calder
Howard Hilstrom

David Anderson
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Claude Duplain

Mark Eyking
Marcel Gagnon
Rick Laliberte

Larry McCormick
Louis Plamondon
Dick Proctor

Bob Speller
Paul Steckle
Rose-Marie Ur

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle

John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Mario Laframboise
Robert Lanctôt
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Joe Fontana

Vice-présidents: Madeleine Dalphond-Guiral
Jerry Pickard

Diane Ablonczy
Mark Assad
Yvon Charbonneau
Antoine Dubé

John Godfrey
Steve Mahoney
Inky Mark

Grant McNally
Anita Neville
Joe Peschisolido

David Price
Judy Wasylcia-Leis
Lynne Yelich

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Bernard Bigras
Bill Blaikie
Rick Borotsik
Garry Breitreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins

Libby Davies
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill

Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Francine Lalonde
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Keith Martin
Philip Mayfield
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb
Beth PhinneyRobert Bertrand
John Bryden
Odina Desrochers
John FinlayPaul Forseth
Gerald Keddy
Sophia Leung
Pat MartinPhilip Mayfield
Val Meredith
Shawn MurphyGilles-A. Perron
Joe Peschisolido
Alex Shepherd

(17)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell DayBev Desjarlais
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard HilstromBetty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Grant McNally
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott ReidJohn Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
Lynne Yelich

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président: David Pratt

Vice-présidents: David Price
Elsie Wayne

Rob Anders	Robert Bertrand	John O'Reilly	Carmen Provenzano	(16)
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Janko Peric	Peter Stoffer	
Colleen Beaumier	Joe McGuire	Louis Plamondon	Bob Wood	
Leon Benoit				

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Jason Kenney	Scott Reid
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Francine Lalonde	John Reynolds
David Anderson	Paul Forseth	Wendy Lill	Gerry Ritz
André Bachand	Peter Goldring	Yvan Loubier	Svend Robinson
Roy Bailey	Jim Gouk	Gary Lunn	Werner Schmidt
Rex Barnes	Gurmant Grewal	James Lunney	Carol Skelton
Stéphane Bergeron	Deborah Grey	Peter MacKay	Monte Solberg
Rick Borotsik	Monique Guay	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Art Hanger	Keith Martin	Larry Spencer
Scott Brison	Stephen Harper	Pat Martin	Darrel Stinson
Andy Burton	Richard Harris	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Chuck Cadman	Loyola Hearn	Grant McNally	Greg Thompson
Bill Casey	John Herron	Val Meredith	Myron Thompson
Rick Casson	Grant Hill	Rob Merrifield	Vic Toews
David Chatters	Jay Hill	Bob Mills	Maurice Vellacott
Joe Clark	Howard Hilstrom	James Moore	Randy White
John Cummins	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Ted White
Stockwell Day	Rahim Jaffer	Brian Pallister	John Williams
Norman Doyle	Dale Johnston	Charlie Penson	Lynne Yelich
John Duncan	Gerald Keddy	James Rajotte	

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Président: Judi Longfield

Vice-présidents: Eugène Bellemare
Monte Solberg

Libby Davies
Norman Doyle
R. John Efford
Raymonde Folco

Peter Goldring
Jim Gouk
Monique Guay
Tony Ianno

Gurbax Malhi
Serge Marcil
Raymond Simard
Larry Spencer

Diane St-Jacques
Alan Tonks
Suzanne Tremblay

(18)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Mauril Bélanger
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Rick Borotsik
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Paul Crête
John Cummins
Madeleine Dalphond-Guiral

Stockwell Day
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton

Rahim Jaffer
Dale Johnston
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Wendy Lill
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Anita Neville
Deepak Obhrai

Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Tony Tirabassi
Vic Toews
Maurice Vellacott
Judy Wasylcyia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

Président:

Vice-président:

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Charles Caccia

Vice-présidents: John Herron
Karen Kraft Sloan

Roy Bailey
Bernard Bigras
Serge Cardin
Joe Comartin

Nancy Karetak-Lindell
Rick Laliberte
Gary Lunn

Bob Mills
Karen Redman
Julian Reed

Andy Savoy
Hélène Scherrer
Alan Tonks

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Yvan Loubier
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES**Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola
Richard HarrisScott Brison
Rick Casson
Roy Cullen
Albina GuarnieriRahim Jaffer
Sophia Leung
Maria Minna
Shawn MurphyLorne Nystrom
Pierre Paquette
Charlie Penson
Pauline PicardGary Pillitteri
Tony Valeri
Bryon Wilfert

(18)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman DoyleAntoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Monique Guay
Art Hanger
Stephen Harper
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty HintonDale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Alexa McDonough
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Gilles-A. Perron
Joe PeschisolidoJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Judy Sgro
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Bob Wood
Lynne Yelich

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Walt Lastewka

Vice-présidents: Dan McTeague
James Rajotte

André Bachand
Larry Bagnell
Paul Crête
Nick Discepola

Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold

Serge Marcil
Brian Masse
Andy Savoy

Brent St. Denis
Paddy Torsney
Joseph Volpe

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Eugène Bellemare
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Gérard Binet
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day

Bev Desjarlais
Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton

Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Joe McGuire
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister

Pierre Paquette
Charlie Penson
Dick Proctor
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président: Andy Scott

Vice-présidents: Chuck Cadman
John McKay

Carole-Marie Allard	Hedy Fry	Paul Harold Macklin	Kevin Sorenson	(18)
Bill Blaikie	Ivan Grose	John Maloney	Vic Toews	
Garry Breitkreuz	Derek Lee	Richard Marceau	Pierrette Venne	
Irwin Cotler	Peter MacKay	Lynn Myers		

Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Betty Hinton	James Rajotte
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Scott Reid
Rob Anders	Norman Doyle	Dale Johnston	John Reynolds
David Anderson	John Duncan	Gerald Keddy	Gerry Ritz
André Bachand	Reed Elley	Jason Kenney	Svend Robinson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Werner Schmidt
Rex Barnes	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Peter Goldring	James Lunney	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jim Gouk	Inky Mark	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Gurmant Grewal	Keith Martin	Chuck Strahl
Scott Brison	Deborah Grey	Philip Mayfield	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Grant McNally	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Réal Ménard	Maurice Vellacott
Rick Casson	Richard Harris	Val Meredith	Judy Wasylcyia-Leis
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	James Moore	Randy White
Joe Comartin	Grant Hill	Deepak Obhrai	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Brian Pallister	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Lynne Yelich

LANGUES OFFICIELLES

Président:

Vice-président:

LIAISON

Président:

Vice-président:

Peter Adams	Charles Caccia	Walt Lastewka	David Pratt	(17)
Reg Alcock	Joe Comuzzi	Clifford Lincoln	Andy Scott	
Sue Barnes	Joe Fontana	Judi Longfield	Tom Wappel	
Raymond Bonin	Charles Hubbard	Bernard Patry	John Williams	
Bonnie Brown				

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président: Reg Alcock

Vice-présidents: Paul Forseth
Tony Valeri

Carolyn Bennett
Scott Brison
Roy Cullen
Ken Epp

Liza Frulla
Robert Lanctôt
Steve Mahoney

Pat Martin
Gilles-A. Perron
Gerry Ritz

Andy Scott
Alex Shepherd
Paul Szabo

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle

John Duncan
Reed Elley
Brian Fitzpatrick
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Monique Guay
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom

Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Pierre Paquette

Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Clifford Lincoln

Vice-présidents: Jim Abbott
Paul Bonwick

Sarmite Bulte
Rodger Cuzner
Claude Duplain
Christiane Gagnon

Roger Gallaway
John Harvard
Loyola Hearn

Betty Hinton
Wendy Lill
Dennis Mills

Caroline St-Hilaire
Chuck Strahl
Tony Tirabassi

(16)

Membres associés

Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins

Libby Davies
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Dick Proctor
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Judy Wasylcyia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Tom Wappel

Vice-présidents: Rodger Cuzner
Peter Stoffer

Sarkis Assadourian
Andy Burton
John Cummins
R. John Efford

Reed Elley
Georges Farrah
Loyola Hearn

Dominic LeBlanc
Bill Matthews
Joe Peschisolido

Yves Rocheleau
Jean-Yves Roy
Paul Steckle

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Gerry Ritz
Svend Robinson
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Peter Adams

Vice-présidents: Dale Johnston
Carolyn Parrish

Rick Borotsik	Yvon Godin	Geoff Regan	Werner Schmidt	(16)
Pierre Brien	Michel Guimond	John Reynolds	Guy St-Julien	
Marlene Catterall	Joe Jordan	Jacques Saada	Tony Tirabassi	
Wayne Easter				

Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Howard Hilstrom	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Betty Hinton	Marcel Proulx
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	James Rajotte
David Anderson	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
André Bachand	Ken Epp	Jason Kenney	Gerry Ritz
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Carol Skelton
Rex Barnes	Paul Forseth	James Lunney	Monte Solberg
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	John Godfrey	Inky Mark	Larry Spencer
Bill Blaikie	Peter Goldring	Keith Martin	Caroline St-Hilaire
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Scott Brison	Gurmant Grewal	Larry McCormick	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	John Harvard	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	Loyola Hearn	James Moore	Randy White
John Cummins	John Herron	Lorne Nystrom	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Grant Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Libby Davies	Jay Hill	Brian Pallister	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Marcel Proulx

Vice-président:

Rick Borotsik	Michel Guimond	Chuck Strahl	Tony Tirabassi	(6)
Yvon Godin				

SANTÉ

Président: Bonnie Brown

Vice-présidents: Stan Dromisky
Réal Ménard

Carolyn Bennett
Diane Bourgeois
Jeannot Castonguay
Brenda Chamberlain

Hedy Fry
James Lunney
Rob Merrifield
Nancy Miller Chenier

Sonya Norris
Hélène Scherrer
Judy Sgro
Carol Skelton

Yolande Thibeault
Greg Thompson
Judy Wasylcyia-Leis

(18)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins
Madeleine Dalphond-Guiral

Libby Davies
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill

Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister

Charlie Penson
Pauline Picard
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

TRANSPORTS

Président: Joe Comuzzi

Vice-présidents: James Moore
Marcel Proulx

Rex Barnes	André Harvey	Mario Laframboise	Raymond Simard	(16)
John Cannis	Ovid Jackson	Robert Lanctôt	Paul Szabo	
Bev Desjarlais	Stan Keyes	Alex Shepherd	Lynne Yelich	
Jim Gouk				

Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Betty Hinton	James Rajotte
Diane Ablonczy	John Duncan	Rahim Jaffer	Scott Reid
Rob Anders	Reed Elley	Dale Johnston	John Reynolds
David Anderson	Ken Epp	Gerald Keddy	Gerry Ritz
Gérard Asselin	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	Werner Schmidt
André Bachand	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Roy Bailey	Ghislain Fournier	Gary Lunn	Monte Solberg
Leon Benoit	Christiane Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitreuz	Peter Goldring	Keith Martin	Peter Stoffer
Scott Brison	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	Grant Hill	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Charlie Penson	John Williams
Stockwell Day	Howard Hilstrom	Dick Proctor	

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

Président: Paddy Torsney

Vice-présidents: Carole-Marie Allard
Randy White

Bernard Bigras	Mac Harb	Réal Ménard	Kevin Sorenson	(13)
Libby Davies	Dominic LeBlanc	Jacques Saada	Greg Thompson	
Hedy Fry	Derek Lee			

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésident:

Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc
Michael J. Forrestall
Jean Lapointe

Yves Morin
Vivienne Poy

Mauril Bélanger
Carolyn Bennett
Robert Bertrand
Rick Borotsik
Marlene Catterall
Marcel Gagnon
Deborah Grey
Grant Hill

Jim Karygiannis
Wendy Lill
Jerry Pickard
Louis Plamondon
Jacques Saada
Guy St-Julien
Darrel Stinson
Andrew Telegdi

(21)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Garry Breitkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésident:

Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron
Céline Hervieux-Payette
Elizabeth Hubley
James Kelleher

Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin
Gérard Phalen

Paul Bonwick
Joe Comuzzi
John Cummins
Liza Frulla
Gurmant Grewal
Michel Guimond
Derek Lee
Paul Harold Macklin
John Maloney

Pat Martin
John McKay
Lynn Myers
Caroline St-Hilaire
Greg Thompson
Maurice Vellacott
Tom Wappel
Ted White

(24)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton

Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister

Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Elsie Wayne
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

Le Président de la Chambre

L'HON. PETER MILLIKEN

Comité des présidents des comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers

MME ELENI BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Wayne Easter	solliciteur général du Canada
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du Premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
M. Steve Mahoney	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
M. Serge Marcil	du ministre de l'Industrie
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Bill Matthews	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Sophia Leung	de la ministre du Revenu national
M. Mark Assad	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
Mme Marlene Jennings	de la ministre de la Coopération internationale
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 8 novembre 2002

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts	
Projet de loi C-14. Étape du rapport.....	1485
Motion d'approbation.....	1485
Adoption de la motion.....	1485
Troisième lecture.....	1485
M. Pratt.....	1485
M. Stinson.....	1486
M. Bigras.....	1487
M. Comartin.....	1488
M. Casey.....	1489
M. Duncan.....	1490

Recours au Règlement

Les questions orales—Décision de la présidence	
Le Président.....	1491

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'équipe féminine de soccer du Canada	
M. Harb.....	1491
Stan Zuke	
M. Duncan.....	1491
L'épidermolyse bulleuse congénitale	
Mme Bulte.....	1492
L'industrie vinicole	
M. Bagnell.....	1492
Action mondiale des parlementaires	
M. Cotler.....	1492
L'entrepreneur de l'année	
M. Goldring.....	1492
L'environnement	
Mme Karetak-Lindell.....	1492
Les élections municipales	
M. Perron.....	1493
La Semaine nationale de la sécurité des aînés	
M. Proulx.....	1493
Le premier ministre du Canada	
M. Abbott.....	1493
Le jour du Souvenir	
Mme Folco.....	1493
Le jour du Souvenir	
M. Comartin.....	1493
Le député de Lasalle—Énard	
M. Loubier.....	1494
Les infrastructures routières	
M. Assad.....	1494
Le jour du Souvenir	
M. Casey.....	1494
Le ramadan	
M. Saada.....	1494

QUESTIONS ORALES

La défense nationale	
M. Hill (Macleod).....	1494
M. McCallum (Markham).....	1495
M. Hill (Macleod).....	1495
M. McCallum (Markham).....	1495
M. Hill (Macleod).....	1495
M. McCallum (Markham).....	1495
L'Irak	
M. Day.....	1495
M. Colletette.....	1495
M. Day.....	1495
M. Colletette.....	1495
Les marchés publics	
M. Guimond.....	1495
M. Colletette.....	1496
M. Guimond.....	1496
M. Goodale.....	1496
M. Ménard.....	1496
Mme Copps.....	1496
M. Ménard.....	1496
M. Goodale.....	1496
La santé	
Mme Wasylcia-Leis.....	1496
M. Castonguay.....	1496
Mme Wasylcia-Leis.....	1496
M. Castonguay.....	1497
La citoyenneté et l'immigration	
M. Mark.....	1497
M. Assad.....	1497
M. Mark.....	1497
M. Assad.....	1497
L'enregistrement des armes à feu	
M. Hill (Prince George—Peace River).....	1497
M. Macklin.....	1497
M. Hill (Prince George—Peace River).....	1497
M. Macklin.....	1497
Le Protocole de Kyoto	
M. Bigras.....	1497
M. Boudria.....	1497
M. Bigras.....	1498
M. Boudria.....	1498
La pornographie juvénile	
M. Moore.....	1498
M. Macklin.....	1498
M. Moore.....	1498
M. Macklin.....	1498
Les affaires étrangères	
Mme Guay.....	1498
Mme Carroll.....	1498
Mme Guay.....	1498
Mme Carroll.....	1498

Le Protocole de Kyoto	
M. Mills (Red Deer)	1499
M. Anderson (Victoria)	1499
M. Mills (Red Deer)	1499
M. Anderson (Victoria)	1499
L'économie	
M. LeBlanc	1499
M. Wilfert	1499
L'Irak	
M. Comartin	1499
Mme Carroll	1499
La sécurité aux frontières	
M. Comartin	1499
Mme Carroll	1499
La défense nationale	
M. Clark	1500
M. McCallum (Markham)	1500
Les conflits d'intérêts	
M. Clark	1500
M. Collenette	1500
La Loi électorale du Canada	
M. Cadman	1500
M. Boudria	1500
M. Cadman	1500
M. Boudria	1500
L'usine Agropur de Chambord	
Mme Girard-Bujold	1500
M. Drouin (Beauce)	1501
Mme Girard-Bujold	1501
M. Drouin (Beauce)	1501
Les parcs nationaux	
M. Hilstrom	1501
Mme Copps	1501
La sécurité nationale	
M. Merrifield	1501
M. Castonguay	1501
L'infrastructure	
M. Harb	1501
M. Mitchell	1501
Les parcs nationaux	
M. Abbott	1502
Mme Copps	1502
Les opérations de recherche et sauvetage	
Mme Gallant	1502
M. McCallum (Markham)	1502
Les institutions financières	
M. Loubier	1502
M. Wilfert	1502
L'Afghanistan	
M. Bagnell	1502
Mme Jennings	1502
Les marchés publics	
M. Reynolds	1502
M. Collenette	1503

L'assurance-emploi	
Mme Tremblay	1503
Mme Folco	1503
Présence à la tribune	
Le Président	1503
Le jour du Souvenir	
Le Président	1503
Recours au Règlement	
Les questions orales	
Mme Copps	1503
M. Abbott	1503

AFFAIRES COURANTES

Partenariat technologique Canada	
M. Regan	1503
Réponse du gouvernement à des pétitions	
Mr. Regan	1503
Le Code criminel	
M. Cadman	1503
Projet de loi C-464. Présentation et première lecture	1503
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1504
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales	
Mme Catterall	1504
Projet de loi C-300. Présentation et première lecture	1504
Adoption de la motion	1504
Adoption du projet de loi à toutes les étapes; adoption par la Chambre	1504
La Loi sur les télécommunications	
M. Duncan	1504
Projet de loi C-301. Présentation et première lecture	1504
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1504
Pétitions	
Le Collège de la protection civile du Canada	
Mme Gallant	1504
La pornographie juvénile	
M. Stinson	1504
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Regan	1504

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts	
Projet de loi C-14. Troisième lecture	1504
M. Duncan	1504
Adoption de la motion; troisième lecture et adoption du projet de loi	1505
Loi sur la citoyenneté au Canada	
Projet de loi C-18. Deuxième lecture	1505
M. Proctor	1505
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité	1507

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Comité mixte spécial sur Kyoto	
M. Clark	1507

Motion.....	1508
M. Regan.....	1510
M. Reynolds.....	1511
Amendment.....	1512
M. Bigras.....	1512

Mme Wasylcia-Leis.....	1514
M. Duncan.....	1515
M. Clark.....	1515
ANNEXE	

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**